

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 juin 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 32

OBJET

Affaire n° 2022-076

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 30 mai 2022.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le :

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi sept juin, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Franck Jacques Antoine par M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Henry Hippolyte par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Zakaria Ali par Mme Bibi Fatima Anli 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Adois par M. Wilfrid Cerveaux, Mme Barbara Saminadin par Mme Honorine Lavielle, Mme Paméla Trécasse par M. Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17h13 (affaire n° 2022-066).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2022-076

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu l'avis favorable de la commission « finances et affaires générales » réunie le 25 mai 2022 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable public ;

Vu le rapport présenté en séance le 7 juin 2022 ;

Sous la présidence de Mme Annick le Toullec 1ère adjointe, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : M. Sergio Erapa),

DECIDE

Article 1 : d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal de la Ville et en particulier, d'acter les réalisations des opérations en Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements (AP / CP) :

Opération	Montant de l'AP	Réalisation 2021	Réalisations cumulées
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000,00	802,88	870 385,00
Programme écoles	12 000 000,00	1 036 146,42	11 172 347,96
Programme ANRU	15 300 000,00	19 718,46	14 057 681,80
PNRU 2 - Phase opérationnelle	30 104 857,00	97 063,98	108 273,65

Article 2 : d'acter la clôture de l'AP/CP « Réfection de l'église Jeanne d'Arc » dont les réalisations cumulées s'élèvent à 870 385,00 € ;

Article 3 : d'arrêter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

- en fonctionnement :
 - résultat de l'exercice : + 2 293 519,78 €,
 - résultat de clôture : + 21 869 163,62 € ;
- en investissement :
 - résultat de l'exercice : - 5 897 159,71 €,
 - résultat de clôture : besoin de financement de 4 769 922,26 € ;

Article 4 : d'arrêter les restes à réaliser en investissement aux montants suivants :

- dépenses : 11 433 737,58 €,
- recettes : 8 129 332,45 € ;

Article 5 : d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement d'un montant de 21 869 163,62 € comme suit :

- 4 769 922,26 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Ce montant sera repris en recettes d'investissement, au compte 1068, sur l'exercice 2022,
- 17 099 241,36 € maintenus en section de fonctionnement. Ce montant sera repris en recettes, au chapitre 002, sur l'exercice 2022 ;
-

Article 6 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

Le présent rapport porte sur le compte administratif du budget principal de la Ville, pour l'exercice 2021.

En section de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 2 293 519,78 €. Après prise en compte des excédents antérieurs reportés (19 575 643,84 €), le résultat de clôture présente un excédent de 21 869 163,62 €.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
75 563 151,16	77 856 670,94	2 293 519,78	Résultat de l'exercice
	19 575 643,84	19 575 643,84	Reprise du résultat reporté
75 563 151,16	97 432 314,78	21 869 163,62	Résultat de clôture

En section d'investissement.

Concernant les opérations en Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP), les réalisations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Opération	Montant de l'AP	Réalisation 2021	Réalisations cumulées
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000,00	802,88	870 385,00
Programme écoles	12 000 000,00	1 036 146,42	11 172 347,96
Programme ANRU	15 300 000,00	19 718,46	14 057 681,80
PNRU 2 - Phase opérationnelle	30 104 857,00	97 063,98	108 273,65

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 5 897 159,71 €. Après prise en compte du résultat antérieur reporté (4 431 642,58 €), et des restes à réaliser en dépenses (11 433 737,58 €) et recettes (8 129 332,45 €), le besoin de financement s'élève à 4 769 922,26 €.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
44 380 549,53	38 483 389,82	-5 897 159,71	Résultat de l'exercice
0,00	4 431 642,58	4 431 642,58	Reprise du résultat reporté
44 380 549,53	42 915 032,40	-1 465 517,13	Résultat intermédiaire
11 433 737,58	8 129 332,45	-3 304 405,13	Restes à réaliser
55 814 287,11	51 044 364,85	-4 769 922,26	Résultat définitif : besoin de financement

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement selon le besoin de la section d'investissement :

FONCTIONNEMENT	Montant
Fonctionnement - Résultat de clôture	21 869 163,62
Investissement <i>Besoin de financement (-) / Excédent (+)</i>	- 4 769 922,26
Affectation – Couverture du besoin de financement	4 769 922,26
Résultat après affectation	17 099 241,36

Le montant affecté à la section d'investissement se chiffre ainsi à 4 769 922,26 €.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal et d'acter les réalisations des opérations en AP/CP ;
- d'acter la clôture de l'AP/CP « Réfection de l'église Jeanne d'Arc » dont les réalisations cumulées s'élèvent à 870 385,00 € ;
- d'arrêter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :
 - o en fonctionnement :
 - résultat de l'exercice : + 2 293 519,78 €,
 - résultat de clôture : + 21 869 163,62 € ;
 - o en investissement :
 - résultat de l'exercice : - 5 897 159,71 €,
 - résultat de clôture : besoin de financement de 4 769 922,26 € ;
- d'arrêter les restes à réaliser en investissement aux montants suivants :
 - o dépenses : 11 433 737,58 €
 - o recettes : 8 129 332,45 € ;
- d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement d'un montant de 21 869 163,62 € comme suit :
 - o 4 769 922,26 € en couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Ce montant sera repris en recettes d'investissement, au compte 1068, sur l'exercice 2022 ;
 - o 17 099 241,36 € maintenus en section de fonctionnement. Ce montant sera repris en recettes, au chapitre 002, sur l'exercice 2022.
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le 17/06/2022

 SLO

ID : 974-219740073-20220607-DL_2022_076A-DE

COMMUNE DE LE PORT

BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

NOTE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I – PRESENTATION PAR NATURE	7
I A – Taux de réalisation	8
I B – L'exécution du budget au niveau des chapitres	9
☒ <i>La section de fonctionnement.</i>	9
☒ <i>La section d'investissement.</i>	11
II – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13
■ Evolution générale – Présentation par chapitre	14
■ Charges à caractère général (chapitre 011)	15
■ Charges de personnel (chapitre 012)	17
■ Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	18
■ Dotation aux provisions (chapitre 68)	19
III – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20
■ Evolution générale – Présentation par chapitre	21
■ Atténuations de charges (chapitre 013)	21
■ Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)	22
■ Impôts et taxes (chapitre 73)	23
■ Dotations et participations (chapitre 74)	24
■ Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	25
■ Produits financiers (chapitre 76)	25
■ Produits exceptionnels (chapitre 77)	26
IV – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT	28
■ Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21, 23)	29
■ Les opérations en AP / CP	30
■ Autres immobilisations Financières (chapitre 27)	30
■ Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)	30
■ Subventions d'investissement (chapitre 13)	30
■ Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	30
V – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES EN INVESTISSEMENT	31
■ Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)	32
■ Subventions d'investissement (chapitre 13)	33
■ Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	33
■ Immobilisations en cours (chapitre 23)	33
VI – ECRITURES D'ORDRE	34

VII – PRESENTATION FONCTIONNELLE	35
<input checked="" type="checkbox"/> En dépenses réelles (hors restes à réaliser en investissement) :.....	35
<input checked="" type="checkbox"/> En recettes réelles (hors restes à réaliser en investissement):	35
VIII – LES RESULTATS DE GESTION	36
■ En section d’investissement.	36
■ En section de fonctionnement.	36
IX – L’AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	37
X – BALANCE CONSOLIDEE DES BUDGETS	38
XI - SITUATION GENERALE	39
■ Les ratios	39
■ Conclusion.....	42
ANNEXES.....	44
ANNEXE 1 - Etat des effectifs au 31 décembre 2020	45
ANNEXE 2 - Etat des subventions de fonctionnement aux associations et aux établissements publics	48
ANNEXE 3 – Synthèse des produits de location immobilière	50
ANNEXE 4 – Détails des cessions foncières.....	50
ANNEXE 5 – Détail des opérations d’équipement.....	51

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le 17/06/2022



ID : 974-219740073-20220607-DL_2022_076A-DE

INTRODUCTION

Introduction

Le compte administratif est le bilan comptable de l'exécution du budget arrêté au 31 décembre de chaque année. Il permet de *dégager un résultat et des restes à réaliser*. Son adoption par le Conseil municipal doit intervenir avant le 30 juin de l'exercice suivant.

■ Le document comptable qui constitue le compte administratif est quasiment identique au budget lui-même tant *dans sa forme que dans son contenu*. Il est réglementé par la nomenclature comptable et budgétaire M14 qui s'impose aux communes.

Comme le budget, le compte administratif comporte deux parties :

- 1) **la section de fonctionnement** qui retrace l'exécution budgétaire des opérations de gestion courante tant en recettes (suivi de la fiscalité, des produits domaniaux, des dotations diverses, ...) qu'en dépenses (rémunération du personnel, achats courants d'eau, d'électricité, de téléphone, de produits d'entretien et alimentaire, maintenances diverses, assurances, ...)
- 2) **la section d'investissement** qui retrace les opérations affectant le patrimoine de la Ville : travaux, constructions, acquisition de matériels et mobiliers, encaissements et remboursements d'emprunts, subventions d'équipement, ...

Les opérations sont comptabilisées dans des *chapitres* et *articles* budgétaires (par exemple : chapitre 011 « Dépenses à caractère général » - article 60612 « Electricité » / chapitre 70 « Vente de produits, prestations » - article 70311 « Concessions cimetières »).

En recettes, les montants enregistrés correspondent aux *titres de recette* émis, ordres de recouvrement qui permettent au Comptable Public, d'encaisser ce qui est dû à la Ville. Ces montants peuvent être supérieurs aux prévisions budgétaires *qui ne sont qu'indicatives*.

En dépenses, il s'agit des *mandats*, ordres de paiement donnés au même Comptable public, pour le règlement des sommes dues aux fournisseurs et prestataires divers. Le montant des mandats aux chapitres ne peuvent en aucun cas être supérieurs aux prévisions budgétaires *qui sont limitatives*.

Cette présentation est doublée par une présentation fonctionnelle qui permet ainsi d'appréhender la politique municipale dans différents domaines : scolaire, sportif, culturel, aménagement urbain, ...

Comme le budget, le compte administratif comporte des annexes comme l'état de la dette, l'état des immobilisations, l'état des provisions constituées, l'état des concours aux associations.

L'ensemble du document budgétaire est consultable sur demande auprès de la Direction Financière.

■ Le compte administratif, bilan des opérations budgétaires arrêtées au 31 décembre, fait apparaître une série de résultats obtenus par différence entre le montant des recettes et le montant des dépenses constatées au niveau de chaque section.

A partir du résultat brut de la section d'investissement, la prise en compte de l'excédent reporté des exercices antérieurs et des restes à réaliser permet de connaître *le besoin de financement* de l'investissement.

Le résultat de fonctionnement est calculé en quatre étapes : *un résultat des opérations de gestion courante, un résultat des opérations financières, un résultat des opérations exceptionnelles* et enfin, *le résultat global*. Une fois pris en compte l'excédent reporté des exercices antérieurs, le résultat est, en principe, toujours excédentaire car il doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

■ Le compte administratif permet également de connaître le niveau d'exécution du budget en comparant les prévisions initiales aux opérations comptabilisées.

En fonctionnement, si d'une façon générale le compte administratif met en évidence un taux de réalisation de plus de 90 % tant en recettes qu'en dépenses, il n'en est pas de même en section d'investissement dont l'exécution est soumise à de lourdes contraintes administratives et financières.

Le taux de réalisation en investissement est corrigé par *les restes à réaliser* susceptibles d'être comptabilisés. Ces restes à réaliser correspondent en recettes, à des subventions attendues non versées ou à des emprunts non encaissés et en dépenses, à des travaux ou acquisitions engagés, voire même réalisés, mais non encore mandatés pour différentes raisons (factures non parvenues, erronées ou en cours de vérification, absence ou insuffisance de pièces justificatives, ...). Les restes à réaliser en investissement, dont un état est joint en annexe au compte administratif, participent ainsi au résultat du compte administratif.

En fonctionnement, il n'y a pas à proprement parler de restes à réaliser. En dépenses, les *charges rattachées* à l'exercice correspondent à des commandes réalisées mais dont les factures ne sont pas encore parvenues en mairie au 31 décembre. De même, les *produits rattachés* à l'exercice correspondent à des créances dues par divers débiteurs mais pour lesquelles les titres ne peuvent encore être émis.

Les restes à réaliser en investissement ainsi que les résultats du compte administratif sont repris au budget de l'année suivante, en général, lors du vote du budget supplémentaire.

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le 17/06/2022



ID : 974-219740073-20220607-DL_2022_076A-DE

I – PRESENTATION PAR NATURE

I - Présentation par nature

I A – Taux de réalisation

Les réalisations du compte administratif 2021 de la Ville sont présentées ci-après¹. Elles comprennent les restes à réaliser en section d'investissement :

- au niveau des opérations réelles :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Fonctionnement	66 340 000,00	63 466 410,75	95,7%	75 927 401,46	76 802 705,96	101,2%
Investissement	50 604 324,00	36 911 164,17	72,9%	19 598 357,42	16 666 823,90	85,0%
TOTAL	116 944 324,00	100 377 574,92	85,8%	95 525 758,88	93 469 529,86	97,8%

- au niveau des opérations d'ordre :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Fonctionnement	12 597 010,28	12 096 740,41	96,0%	1 053 964,98	1 053 964,98	100,0%
Investissement	19 403 964,98	18 903 122,94	97,4%	30 947 010,28	29 945 898,37	96,8%
TOTAL	32 000 975,26	30 999 863,35	96,9%	32 000 975,26	30 999 863,35	96,9%

- au niveau des sections (*) :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Fonctionnement	78 937 010,28	75 563 151,16	95,7%	96 557 010,28	97 432 314,78	100,9%
Investissement	70 008 288,98	55 814 287,11	79,7%	54 977 010,28	51 044 364,85	92,8%
TOTAL	148 945 299,26	131 377 438,27	88,2%	151 534 020,56	148 476 679,63	98,0%

(*) : il s'agit des opérations de l'exercice. Les montants ne comprennent donc pas les chapitres sans réalisation.

¹ : Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitres 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

I B – L'exécution du budget au niveau des chapitres

☒ La section de fonctionnement.

DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	10 840 000,00	10 223 018,55	94,3%
012	Rémunération du personnel	38 100 000,00	37 674 860,27	98,9%
65	Autres charges de gestion courante	13 278 000,00	12 840 832,44	96,7%
Total Gestion des services		62 218 000,00	60 738 711,26	97,6%
66	Charges financières	1 600 000,00	1 016 595,94	63,5%
67	Autres charges Exceptionnelles	900 000,00	90 180,13	10,0%
68	Dotations aux provisions	1 622 000,00	1 620 923,42	99,9%
Total Opérations réelles		66 340 000,00	63 466 410,75	95,7%
042	Transferts entre sections ²	12 597 010,28	12 096 740,41	96,0%
Total Opérations d'ordre		12 597 010,28	12 096 740,41	96,0%
Total Dépenses de l'exercice		78 937 010,28	75 563 151,16	95,7%
022	Dépenses imprévues	30 000,00		
023	Virement à la section d'investissement	17 590 000,00		
Total chapitres sans réalisation		17 620 000,00		
Total Dépenses de fonctionnement		96 557 010,28		

² Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

RECETTES				
Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalizations	Taux de réalisation
013	Atténuations de charges	180 000,00	211 996,61	117,8%
70	Ventes de produits, prestations	2 727 653,00	3 070 742,27	112,6%
73	Impôts et taxes	48 030 000,00	47 651 744,31	99,2%
74	Dotations, subventions et participations	13 991 485,16	14 104 473,14	100,8%
75	Autres produits de gestion courante	1 608 342,00	1 468 097,87	91,3%
Total Gestion des services		66 537 480,16	66 507 054,20	100,0%
76	Produits financiers	52 500,00	55 065,16	104,9%
775	Produits de cessions foncières	8 518 721,30	8 273 997,42	97,1%
77	Autres produits exceptionnels	693 700,00	1 966 589,18	283,5%
78	Reprises sur provisions	125 000,00	-	0,0%
Total Opérations réelles		75 927 401,46	76 802 705,96	101,2%
042	Transferts entre sections ³	1 053 964,98	1 053 964,98	100,0%
Total Opérations d'ordre		1 053 964,98	1 053 964,98	100,0%
Total Recettes de l'exercice		76 981 366,44	77 856 670,94	101,1%
002	Excédent antérieur reporté	19 575 643,84	19 575 643,84	100,0%
Total Recettes de fonctionnement		96 557 010,28	97 432 314,78	100,9%

³ Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

☒ La section d'investissement.

- *Dépenses*

Chap.	DEPENSES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Total réalisations	Taux de réa.
20	Immobilisations incorporelles	6 597 337,50	1 125 257,88	1 889 196,99	3 014 454,87	45,7%
204	Subventions d'équipement versées	4 245 521,43	354 265,00	861 869,47	1 216 134,47	28,6%
21	Immobilisations corporelles	22 592 539,84	12 841 375,93	6 417 501,88	19 258 877,81	85,2%
23	Immobilisations en cours	10 924 679,67	5 652 298,38	2 263 906,24	7 916 204,62	72,5%
Sout-total Dépenses d'équipement		44 360 078,44	19 973 197,19	11 432 474,58	31 405 671,77	70,8%
27	Autres immobilisations financières	2 579 000,00	2 088 841,00	1 263,00	2 090 104,00	81,0%
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 008,68	27 008,68		27 008,68	100,0%
13	Subventions d'investissement	38 236,88	38 236,88		38 236,88	100,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	3 600 000,00	3 350 142,84		3 350 142,84	93,1%
Total Opérations réelles		50 604 324,00	25 477 426,59	11 433 737,58	36 911 164,17	72,9%
040	Transferts entre sections ⁴	1 053 964,98	1 053 964,98	-	1 053 964,98	100,0%
041	Opérations patrimoniales	18 350 000,00	17 849 157,96	-	17 849 157,96	97,3%
Total Opérations d'ordre		19 403 964,98	18 903 122,94	-	18 903 122,94	97,4%
Total Dépenses d'Investissement		70 008 288,98	44 380 549,53	11 433 737,58	55 814 287,11	79,7%

⁴ Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

- Recettes

Chap.	RECETTES	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Total Réalisations	Taux de réa.
10	Dotations, fonds divers	1 740 000,00	1 898 694,98	-	1 898 694,98	109,1%
13	Subventions d'investissement	14 858 357,42	6 634 224,64	8 129 332,45	14 763 557,09	99,4%
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours		4 571,83		4 571,83	-
Total opérations réelles		19 598 357,42	8 537 491,45	8 129 332,45	16 666 823,90	85,0%
040	Transferts entre sections ⁵	12 597 010,28	12 096 740,41		12 096 740,41	96,0%
041	Opérations patrimoniales	18 350 000,00	17 849 157,96		17 849 157,96	97,3%
Total opérations d'ordre		30 947 010,28	29 945 898,37		29 945 898,37	96,8%
001	Résultat antérieur reporté	4 431 642,58	4 431 642,58	-	4 431 642,58	100,0%
Total Recettes de l'exercice		54 977 010,28	42 915 032,40	8 129 332,45	51 044 364,85	92,8%

021	Virement de la section de fonctionnement	17 590 000,00
024	Produits de cessions*	- 2 558 721,30
Total chapitres sans réalisation		15 031 278,70

Total Recettes d'Investissement	70 008 288,98
--	----------------------

* La ligne 024 a pour objet de prévoir au budget le produit des cessions d'immobilisations en recette de la section d'investissement. L'exécution est en réalité constatée aux articles 192, 675, 775, 676 et 776 et au compte d'immobilisation où figurait l'immobilisation. En conséquence, les chapitres regroupant les articles précités enregistrent, au titre des cessions, à la fois des prévisions et des exécutions à due concurrence. En revanche, la ligne 024, qui ne comporte pas d'exécution, fait apparaître le montant prévu au budget, diminué de l'exécution opérée sur les articles précités. Lorsque les cessions s'avèrent en exécution supérieures aux prévisions figurant au budget, les lignes 024 font apparaître une prévision négative à hauteur de la différence.

⁵ Les montants des prévisions tiennent compte des opérations de cession enregistrées aux chapitre 77 (nature 775), 042 (natures 675, 676, 776) et 040 qui génèrent, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01 janvier 2006, des ouvertures de crédits automatiques.

II – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II - Présentation et évolution des principales dépenses de fonctionnement

■ Evolution générale – Présentation par chapitre

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 63,5 M€. Elles se décomposent comme suit :

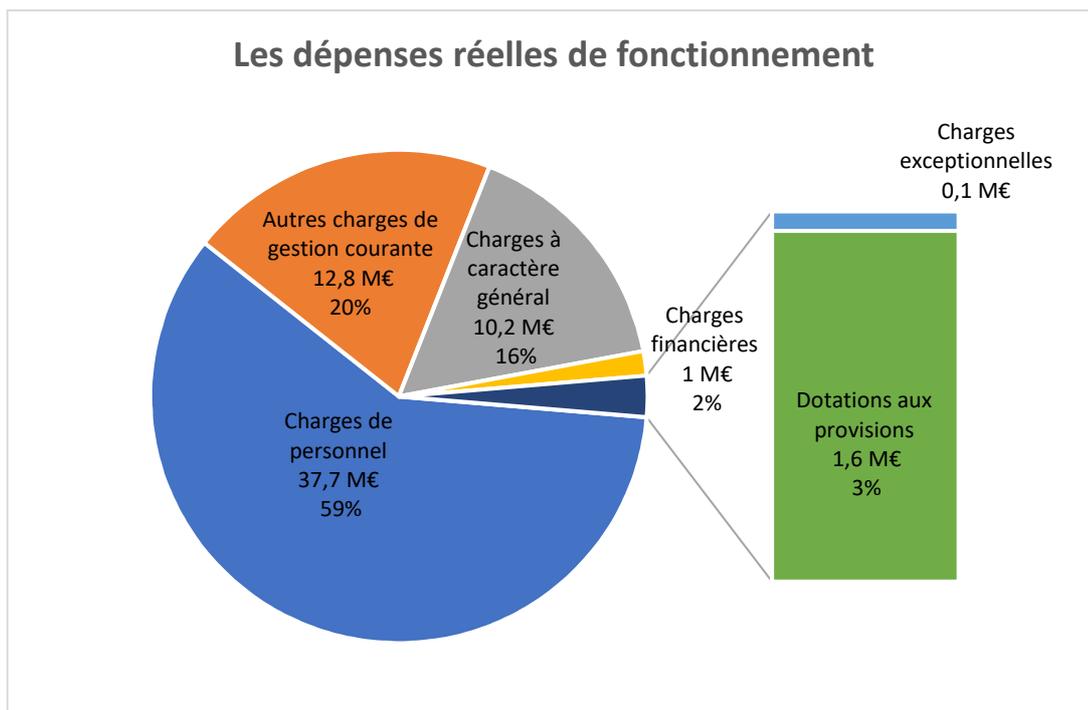
Structure

Chapitre	Libellé	CA 2020		CA 2021	
		Montant	%	Montant	%
012	Charges de personnel	36 656 065,15	61,2%	37 674 860,27	59,4%
65	Autres charges de gestion courante	12 502 415,02	20,9%	12 840 832,44	20,2%
011	Charges à caractère général	8 279 283,24	13,8%	10 223 018,55*	16,1%
66	Charges financières	1 167 146,23	2,0%	1 016 595,94	1,6%
67	Charges exceptionnelles	1 012 454,81	1,7%	90 180,13	0,1%
68	Dotations aux provisions	229 630,00	0,4%	1 620 923,42	2,6%
	Total Dépenses Réelles	59 846 994,45	100,0%	63 466 410,75	100,0%

**dont 1.2 M€ correspondent à des travaux assurés par la collectivité pour le compte du TCO.
Ce montant fait l'objet d'un remboursement pris en compte en recettes.*

Evolution

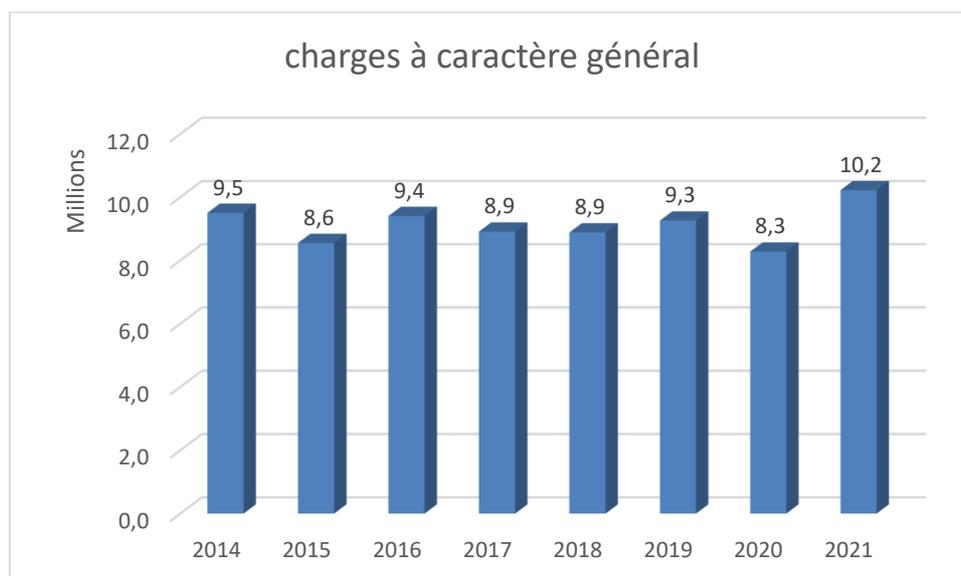
Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution en %	Evolution en €
012	Charges de personnel	36 656 065,15	37 674 860,27	2,8%	1 018 795,12
65	Autres charges de gestion courante	12 502 415,02	12 840 832,44	2,7%	338 417,42
011	Charges à caractère général	8 279 283,24	10 223 018,55	23,5%	1 943 735,31
66	Charges financières	1 167 146,23	1 016 595,94	- 12,9%	- 150 550,29
67	Charges exceptionnelles	1 012 454,81	90 180,13	- 91,1%	- 922 274,68
68	Dotations aux provisions	229 630,00	1 620 923,42	605,9%	1 391 293,42
	Total Dépenses Réelles	59 846 994,45	63 466 410,75	6,0%	3 619 416,30



■ Charges à caractère général (chapitre 011)

En M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Charges à caractère général	9,5	8,6	9,4	8,9	8,9	9,3	8,3	10,2

Le montant moyen sur la période 2014-2021 est de 9,1 M€.



Le détail par nature comptable est le suivant :

Nature	Objet	2020	2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
605	Matériels, équipements, travaux intégrés aux ouvrages	-	1 196 138,24		1 196 138,24
60611	Eau	1 826 596,55	1 625 677,82	-11,0%	- 200 918,73
60612	Electricité	586 739,83	911 665,23	55,4%	324 925,40
60621	Combustibles	6 859,95	10 592,93	54,4%	3 732,98
60622	Carburant	121 025,06	155 543,08	28,5%	34 518,02
60623	Alimentation	810 521,42	1 219 213,73	50,4%	408 692,31
60624	Produits de traitement	36 925,96	25 649,81	-30,5%	- 11 276,15
60631	Fournitures d'entretien	173 940,55	206 997,80	19,0%	33 057,25
60632	Petit équipement	250 958,68	311 734,15	24,2%	60 775,47
60633	Fournitures de voiries	4 981,42	9 824,69	97,2%	4 843,27
60636	Vêtements de travail	138 864,33	105 369,18	-24,1%	- 33 495,15
6064	Fournitures administratives	42 011,60	58 709,11	39,7%	16 697,51
6065	Fournitures fonds Médiathèque	14 088,03	1 996,03	-85,8%	- 12 092,00
6067	Fournitures scolaires	30 889,50	10 457,19	-66,1%	- 20 432,31
60628 / 6068	Autres matières et fournitures	36 029,77	26 624,22	-26,1%	- 9 405,55
6132 / 6135	Locations mobilières / immobilières	344 307,43	427 723,47	24,2%	83 416,04
61521	Entretien et réparations – Terrains	344 100,85	164 163,37	-52,3%	- 179 937,48
61522	Entretien et réparations – Bâtiments	72 881,46	123 909,01	70,0%	51 027,55
61523	Entretien et réparations - Voiries, réseaux	93 858,91	157 307,34	67,6%	63 448,43
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	94 969,38	94 664,88	-0,3%	- 304,50
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	136 658,00	156 511,53	14,5%	19 853,53
6156	Maintenance	427 804,10	463 605,69	8,4%	35 801,59
616	Assurances	337 949,77	343 234,28	1,6%	5 284,51
617	Etudes	25 475,75	63 271,51	148,4%	37 795,76
6182	Documentation	24 475,97	22 447,35	-8,3%	- 2 028,62
6184	Formation	119 056,19	134 076,87	12,6%	15 020,68
6185	Colloques / séminaires	28 673,76	-	-100,0%	- 28 673,76
6225	Indemnités comptable public	1 540,34	550,00	-64,3%	- 990,34
6226	Honoraires	137 005,09	139 560,99	1,9%	2 555,90
6227	Frais de contentieux	30 078,37	20 810,19	-30,8%	- 9 268,18
6231	Insertions	39 307,20	73 861,45	87,9%	34 554,25
6232	Fêtes et cérémonies	18 909,66	8 010,68	-57,6%	- 10 898,98
623	Imprimés, catalogues, publications, expositions, etc.	137 554,14	179 875,42	30,8%	42 321,28
625	Réceptions, missions et déplacements	29 117,13	39 553,37	35,8%	10 436,24
6261	Affranchissement	35 127,55	21 971,79	-37,5%	- 13 155,76
6262	Télécommunications	189 367,15	234 271,25	23,7%	44 904,10
6281	Concours divers (cotisations...)	49 291,09	50 507,38	2,5%	1 216,29
6282	Frais de gardiennage	132 493,82	124 411,56	-6,1%	- 8 082,26
(*)	Autres services externes	618 361,78	592 520,02	-4,2%	- 25 841,76
635	Impôts et taxes	730 485,70	710 005,94	-2,8%	- 20 479,76
	TOTAL	8 279 283,24	10 223 018,55	23,5%	1 943 735,31

(*) : 611 614 6188 6228 6238 6248 627 6283/84/87/88

Le niveau réel des charges à caractère général 2021 est de 9,0 M€ puisque sur les 10,2 M€ de dépenses totales, 1,2 M€ (nature 605) correspondent à la convention de co-maitrise d'ouvrage Ville / TCO sur les travaux de VRD sur les opérations de sécurisation des abords des écoles TITAN et ALBIUS. Sur ces opérations, la ville réalise les travaux et le TCO lui rembourse sa quote-part (délibérations 2019-131 et 2021-115).

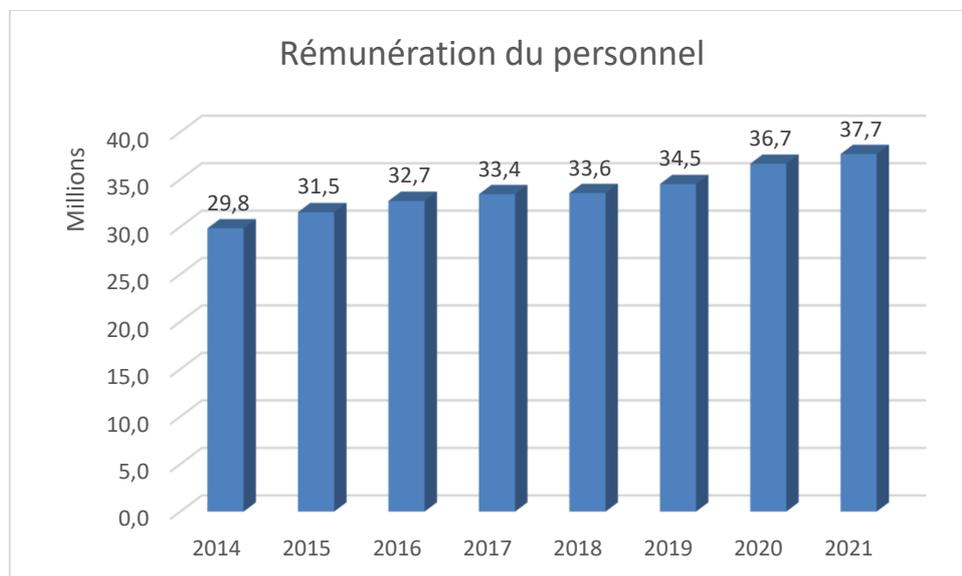
Le montant moyen sur la période 2014-2021 est de 9,1 M€.

Enfin, il convient de souligner que le niveau des réalisations en 2020 a été impacté par la crise sanitaire de la Covid19. Les évolutions constatées en 2021, en particulier au niveau de l'alimentation (+ 409 k€ entre 2020 et 2021) et des fluides (eau / électricité : + 124 k€), sont liées à une certaine reprise des activités.

■ Charges de personnel (chapitre 012)

En M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rémunération du personnel	29,8	31,5	32,7	33,4	33,6	34,5	36,7	37,7

Les charges de personnel augmentent globalement de 1,0 M€ (soit 2,8 %) entre 2020 et 2021. L'évolution sur la période 2014-2021 est la suivante :



■ Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Le détail par nature est présenté ci-après :

Opération	2020	2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Subventions aux associations	4 718 017,00	4 809 471,00	1,9%	91 454,00
Subventions aux établissements publics	244 600,00	246 100,00	0,6%	1 500,00
Subvention au CCAS	4 500 000,00	4 995 418,75	11,0%	495 418,75
Contribution au SDIS	2 021 466,00	2 033 594,00	0,6%	12 128,00
Maire et adjoints : indemnités, frais de missions et de formation	314 490,84	248 348,36	- 21,0%	- 66 142,48
Subvention à la Caisse des Ecoles	250 000,00	250 000,00	0,0%	-
Admissions en non-valeur	449 658,67	199 581,83	- 55,6%	- 250 076,84
Redevances pour concessions, brevets, licences, cloud	4 180,45	58 317,36	1295,0%	54 136,91
Divers	2,06	1,14	- 44,7%	- 0,92
Total	12 502 415,02	12 840 832,44	2,7%	338 417,42

L'essentiel des dépenses de ce chapitre concerne les subventions aux associations et aux établissements publics d'enseignement (collèges, lycées et écoles d'art), la participation au CCAS et à la Caisse des Ecoles et la contribution obligatoire au SDIS. La liste des attributions aux associations et autres organismes est jointe en annexe 2.

L'évolution sur le poste des redevances et licences est liée à une évolution du plan comptable M14, les services « en nuage » étant désormais imputés au chapitre 65.

■ Charges financières (chapitre 66)

Libellé	2020	2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Frais financiers	1 167 146,23	1 016 595,94	-12,9%	-150 550,29

La poursuite de la politique de désendettement de la Ville se traduit par la diminution des frais financiers entre 2020 et 2021 (- 12,9%)

■ Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	2020	2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Charges exceptionnelles	1 012 454,81	90 180,13	- 91,1%	- 922 274,68

Sur ce chapitre, l'année 2020 a été principalement marquée par les traitements comptables liés au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement au TCO :

Objet	Montant
Excédent de fonctionnement du budget annexe d'assainissement transféré au TCO (DCM n°2020-062)	579 725,66
Solde des factures des budgets annexes eau et assainissement antérieures au transfert de compétence (au 01/01/2020)	361 560,73
Total	941 286,39

Sur 2021, on notera principalement :

- le remboursement de trop perçu de la CAF sur le dispositif « mercredi loisirs » : 19 430,26 € ;
- les intérêts moratoires, pénalités de marchés et résiliations : 19 716,04 € ;
- le remboursement de trop-perçu sur les loyers : 12 526,05 € ;
- les annulations de rattachements et de titres : 11 986,84 € ;
- les frais de contentieux : 10 355,90 €.

■ Dotation aux provisions (chapitre 68)

Le détail par opération est le suivant :

Objet	Montant
ILEVA (DCM n°2021-083)	125 000,00
RHI rivière des galets village (DCM n° 2021-100)	800 000,00
SEM GEM PORT (DCM n° 2020-157)	269 627,42
SPL Maraïna (DCM n° 2021-159)	76 296,00
Provisions sur les opérations courantes (DCM n° 2021-157)	350 000,00
TOTAL PROVISIONS	1 620 923,42

III – PRESENTATION ET EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

III - Présentation et évolution des principales recettes de fonctionnement

■ Evolution générale – Présentation par chapitre

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 76,8 M€. Elles se décomposent comme suit :

Chapitre / nature	Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution	
				en %	en €
013	Atténuations de charges	161 916,15	211 996,61	30,9%	50 080,46
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 617 548,52	3 070 742,27	89,8%	1 453 193,75
73	Impôts, taxes, attribution de compensation du TCO	50 293 595,12	47 651 744,31	-5,3%	-2 641 850,81
74	Dotations, subventions, compensations fiscales	9 588 907,82	14 104 473,14	47,1%	4 515 565,32
75	Revenus des immeubles	1 303 444,91	1 468 097,87	12,6%	164 652,96
76	Produits financiers	54 361,30	55 065,16	1,3%	703,86
775	Produits de cessions foncières	4 799 035,00	8 273 997,42	72,4%	3 474 962,42
77	Autres produits exceptionnels	4 891 007,70	1 966 589,18	- 59,8%	- 2 924 418,52
78	Reprises sur provisions	6 500,00	-	- 100,0%	- 6 500,00

<i>Total Recettes Réelles</i>	72 716 316,52	76 802 705,96	5,6%	4 086 389,44
<i>Total Recettes Réelles hors produits de cessions</i>	67 917 281,52	68 528 708,54	0,9%	611 427,02
Total Recettes Réelles hors produits exceptionnels	63 026 273,82	66 562 119,36	5,6%	3 535 845,54

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 5,6 % entre 2020 et 2021.

Les produits de cession étant retraités et basculés en recettes d'investissement et les autres produits exceptionnels impactant de façon importante les recettes de fonctionnement, il est plus significatif d'observer les recettes réelles de fonctionnement sans ces éléments.

Ainsi, ces éléments mis à part, l'évolution des recettes est de +3,5 M€ entre 2020 et 2021.

■ Atténuations de charges (chapitre 013)

Le chapitre 013 « Atténuations de charges » comprend essentiellement les indemnités journalières issues de la gestion de la masse salariale et versées par les différents organismes, tels que la SLI, la CGSS et ASSURCO.

Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Remboursements sur rémunérations du personnel	161 916,15	211 996,61	30,9%	50 080,46

■ Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Recettes	2020	2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Remboursement par le TCO des travaux sur les compétences eau et assainissement transférées dans le cadre des conventions de co-maitrise d'ouvrage Ville / TCO	-	1 196 138,24		1 196 138,24
Restauration scolaire	852 635,05	1 030 528,38	20,9%	177 893,33
Frais de gestion de la Caisse des Ecoles, du SIAPP et des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement	121 242,11	43 869,87	-63,8%	- 77 372,24
Vente d'eau des sources Blanche et Denise à Edena	175 309,92	190 450,62	8,6%	15 140,70
Prestations alimentaires (CCAS + associations)	148 743,20	166 913,81	12,2%	18 170,61
Redevances d'occupation du domaine public	226 899,37	322 939,09	42,3%	96 039,72
Fond de coopération décentralisée - Versements du délégataire Runéo	31 107,23	-	-100,0%	- 31 107,23
Concessions de cimetières	44 100,00	88 033,00	99,6%	43 933,00
Piscine	12 135,00	26 983,50	122,4%	14 848,50
Autres prestations et services	5 376,64	4 885,76	-9,1%	- 490,88
Total	1 617 548,52	3 070 742,27	89,8%	1 453 193,75

La variation (+ 1,5 M€) provient principalement :

- du remboursement par le TCO des travaux sur les compétences eau et assainissement transférées dans le cadre des conventions de co-maitrise d'ouvrage Ville / TCO (+1,2 M€) ;
- de la hausse du produit de la restauration scolaire (+ 0,2 M€) ;
- des redevances d'occupation du domaine public versées par les opérateurs de réseaux électriques (EDF), de télécommunication (Zéop, France Télécom, SRR) ou d'adduction d'eau (+ 0,1 M€).

Il convient de noter que la collectivité a accordé en 2020 une exonération de 6 mois de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) aux occupants pérennes (DCM n°2020-28) afin de soutenir les entreprises du territoire communal dans le contexte de crise sanitaire. Cette mesure représente un montant d'environ 90 000 €.

On retrouve également à ce chapitre les principales recettes suivantes :

- la valorisation des concours apportés par la Ville pour le fonctionnement des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement (délibération n°2018-036), du budget du SIAPP (délibération n°2018-035) et du budget de la caisse des écoles (délibération n° 2017-138) ;
 La baisse (- 77 372,24 €) constatée entre 2020 et 2021 est liée au transfert des compétences eau et assainissement au TCO ;
- la facturation sur la vente d'eau à Edena ;
- les prestations alimentaires au CCAS. Celles-ci concernent les structures de petite enfance (crèche, jardin d'enfants), les centres de loisirs CLSH, le portage de repas à domicile aux personnes âgées, le soutien aux personnes Sans Domicile Fixe, en lien avec le Comité de chômeurs et enfin des prestations de fourniture de repas, assurées pour le compte d'associations ;
- les autres prestations concernent essentiellement l'activité des régies de recettes : redevance d'utilisation des équipements sportifs, médiathèque, pépinière, activités de centres de loisirs CLSH, activité périscolaire et piscine.

■ Impôts et taxes (chapitre 73)

Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution en %	Evolution en €
73 - Impôts et taxes, dont :	50 293 595,12	47 651 744,31	- 5,3%	- 2 641 850,81
Impôts locaux	21 555 883,00	17 476 066,00	- 18,9%	- 4 079 817,00
Octroi de mer	14 670 715,48	15 701 581,13	7,0%	1 030 865,65
Taxe sur les carburants	1 269 302,91	1 430 153,75	12,7%	160 850,84
TCO – Attribution de compensation	11 636 847,00	11 968 261,00	2,8%	331 414,00
Taxe sur l'électricité	537 178,79	573 730,65	6,8%	36 551,86
Droits d'enregistrement	484 716,81	313 831,01	-35,3%	- 170 885,80
Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)	71 572,13	188 120,77	162,8%	116 548,64
Taxes forfaitaires sur terrains constructibles	65 654,00	-	-100,0%	- 65 654,00
Autres impôts et taxes	1 725,00	-	-100,0%	- 1 725,00

Concernant les contributions directes, il est rappelé que le Conseil municipal n'a plus à se prononcer sur le taux de taxe d'habitation sur les résidences principales depuis 2020. En outre, il a décidé pour 2021 de ne pas augmenter les taux de taxes foncières bâties et non bâties (DCM n° 2021-036).

La réforme mise en œuvre par le Gouvernement va vers la suppression de la taxe d'habitation (TH). Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, c'est-à-dire les catégories les plus aisées, l'allègement est étalé jusqu'en 2023, où plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

Pour compenser la perte de recette que constituait la taxe d'habitation dans les budgets communaux, les communes se voient transférer en 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu par les départements en 2020. La loi prévoit un mécanisme d'ajustement par lequel l'Etat reverse à la commune un montant de TFPB départementale équivalent au montant de TH perdue.

Cette réforme fiscale se matérialise au compte administratif par une diminution des recettes sur les contributions directes (chapitre 73) et une augmentation des dotations de compensation (chapitre 74).

En outre, il convient de noter l'évolution notable du montant d'octroi de mer perçu en 2021 par rapport en 2020 (+ 1,0 M€). Cette augmentation est liée à la reprise de l'activité économique en 2021 après une année 2020 marquée par le Covid19.

Enfin dans le cadre du soutien aux entreprises du territoire communal compte tenu du contexte de crise sanitaire, il convient de rappeler que la Ville leur a accordé un abattement de 50 % sur la TLPE en 2020 (DCM n°2020-29).

■ Dotations et participations (chapitre 74)

La principale évolution porte sur la dotation de compensation dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation d'ici 2023. Cette réforme fiscale se matérialise au CA 2021, par une diminution des recettes sur les contributions directes (au chapitre 73), contrebalancée par une augmentation des réalisations sur la dotation de compensation (au chapitre 74).

Chapitre	CA 2020	CA 2021	Evolution en %	Evolution en €
74 - Dotations et participations, dont :	9 588 907,82	14 104 473,14	47,1%	4 515 565,32
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	5 633 571,00	5 844 675,00	3,7%	211 104,00
Dotations de compensation pour exonération de taxes	2 272 565,00	6 410 758,00	182,1%	4 138 193,00
Prestations Accueil Restauration Scolaire (CAF)	530 670,58	749 675,78	41,3%	219 005,20
Dotation réforme des rythmes scolaires	25 367,65	3 235,25	-87,2%	- 22 132,40
Subventions CAF sur le Contrat Enfance Jeunesse	314 677,68	423 440,53	34,6%	108 762,85
Contrat de Ville	192 690,00	112 500,00	-41,6%	- 80 190,00

Chapitre	CA 2020	CA 2021	Evolution	Evolution
Cité éducative	169 158,00	202 158,00	19,5%	33 000,00
Classe passerelle	90 500,00	162 288,23	79,3%	71 788,23
Fonds insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique	74 184,80	-	-100,0%	- 74 184,80
Quartiers autonomes - vacances apprenantes et culturelles	44 618,00	15 000,00	-66,4%	- 29 618,00
Quartiers solidaires - fracture numérique	30 000,00	-	-100,0%	- 30 000,00
Bourses d'excellence des sportifs	28 500,00	46 550,00	63,3%	18 050,00
Licence sportive pour tous	43 000,00	14 194,00	-67,0%	- 28 806,00
Subventions COVID-19 sur les fournitures	15 127,50	-	-100,0%	- 15 127,50
Médiation de rue	19 326,00	-	-100,0%	- 19 326,00
Journée du patrimoine	10 000,00	-	-100,0%	- 10 000,00
Archivage numérique	-	27 000,00		27 000,00
Autres dotations et participations	94 951,61	92 998,35	- 2,1%	- 1 953,26

■ Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Objet	2020	2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Autres produits de gestion courante	1 303 444,91	1 468 097,87	12,6%	164 652,96

Ce chapitre concerne le produit des locations immobilières. Le détail par type de location est présenté en annexe 3.

■ Produits financiers (chapitre 76)

Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
Produits financiers	54 361,30	55 065,16	1,3%	703,86

Les produits financiers sont composés des dividendes perçus au titre des participations détenues par la Ville dans le capital de sociétés (Caisse d'Epargne, SHLMR).

On y trouve également la deuxième tranche du fonds de soutien mis en place par l'Etat⁶ dans le cadre de la sécurisation du prêt structuré à risque (délibérations n°2016-002 et 2016-003).

⁶ Décret n° 2014-444 du 29 avril 2014 relatif au fonds de soutien aux collectivités territoriales

Pour mémoire, dans le cadre de ce fonds, la collectivité bénéficie d'un montant annuel de 52 414,42 € jusqu'en 2028.

■ Produits exceptionnels (chapitre 77)

Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution en €
Produits exceptionnels,	9 690 042,70	10 240 586,60	550 543,90
<i>dont produits de cessions foncières</i>	<i>4 799 035,00</i>	<i>8 273 997,42</i>	<i>3 474 962,42</i>
<i>dont autres produits</i>	<i>4 891 007,70</i>	<i>1 966 589,18</i>	<i>- 2 924 418,52</i>

Les produits de cessions immobilières sont perçus en fonctionnement mais ils ont vocation à être transférés en section d'investissement car ils constituent des recettes d'investissement. Aussi, il convient d'apprécier le niveau des recettes exceptionnelles, sans prendre en compte ces écritures.

Le détail des cessions immobilières est présenté en annexe 4.

Mis à part ces éléments, les produits exceptionnels s'élèvent à 2 M€ en 2021. Ils se décomposent comme suit :

Objet	2021
Subventions sur les opérations relatives aux compétences eau et d'assainissement obtenues avant le transfert de compétences au TCO (01/01/2020)	651 958,48
Mise en débet du Comptable public dans le cadre de sa gestion 2016 et 2017 - Jugement CRC 2021-005 du 06 décembre 2021	542 028,63
Cession parts PIPANGAI (DCM 2021-006)	227 591,00
Cession parts sociales BRED (DCM 2021-149)	3 182,88
Indemnités d'assurances sur le sinistre de la crèche coccinelles	178 641,26
Surtaxe des fermiers 2010-2019	100 047,37
Régularisations sur factures fournisseurs	86 864,74
Dégrèvement d'impôts locaux	57 294,00
Pénalités perçues sur marches	47 982,81
Annulations de mandats de rattachements	23 438,42
Cession de véhicules	13 950,00
Divers	33 609,59
Total	1 966 589,18

Concernant le montant de 542 028 €, cette recette exceptionnelle fait suite au jugement n°2021-005 du 18 novembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion du Comptable public, pour les exercices 2016 et 2017.

Elle concerne la majoration des indemnités de fonction allouées au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux sur cette période, instaurée par délibérations 2014-046 du 11 avril 2014 et 2014-100 du 03 juin 2014.

Si la collectivité était éligible au dispositif en 2014 et 2015, tel n'était pas le cas en 2016 et 2017, suite à une évolution de la loi. Aussi, la CRC a considéré dans son jugement que le Comptable avait manqué à ses obligations de contrôle en mettant en paiement ces majorations, alors que les communes d'Outre-mer ne relevaient plus du dispositif de droit commun de l'époque. La mise en débet du Comptable public entraîne ainsi la mise à sa charge des sommes payées sur la période, au titre de sa responsabilité personnelle et pécuniaire et du préjudice subi par la collectivité.

Il est à noter que, saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) pour rupture d'égalité devant le droit, le Conseil Constitutionnel a donné raison à la Commune de Le Port, en déclarant par décision n° 2021-943 du 21 octobre 2021, le caractère inconstitutionnel des dispositions qui excluaient les collectivités d'Outre-mer (COM) du dispositif des majorations prévues pour les communes de métropole. La législation a ainsi évolué en 2022, en rendant les collectivités d'Outre-mer à nouveau éligibles à ce dispositif.

**IV – PRESENTATION ET EVOLUTION DES
PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES EN
INVESTISSEMENT**

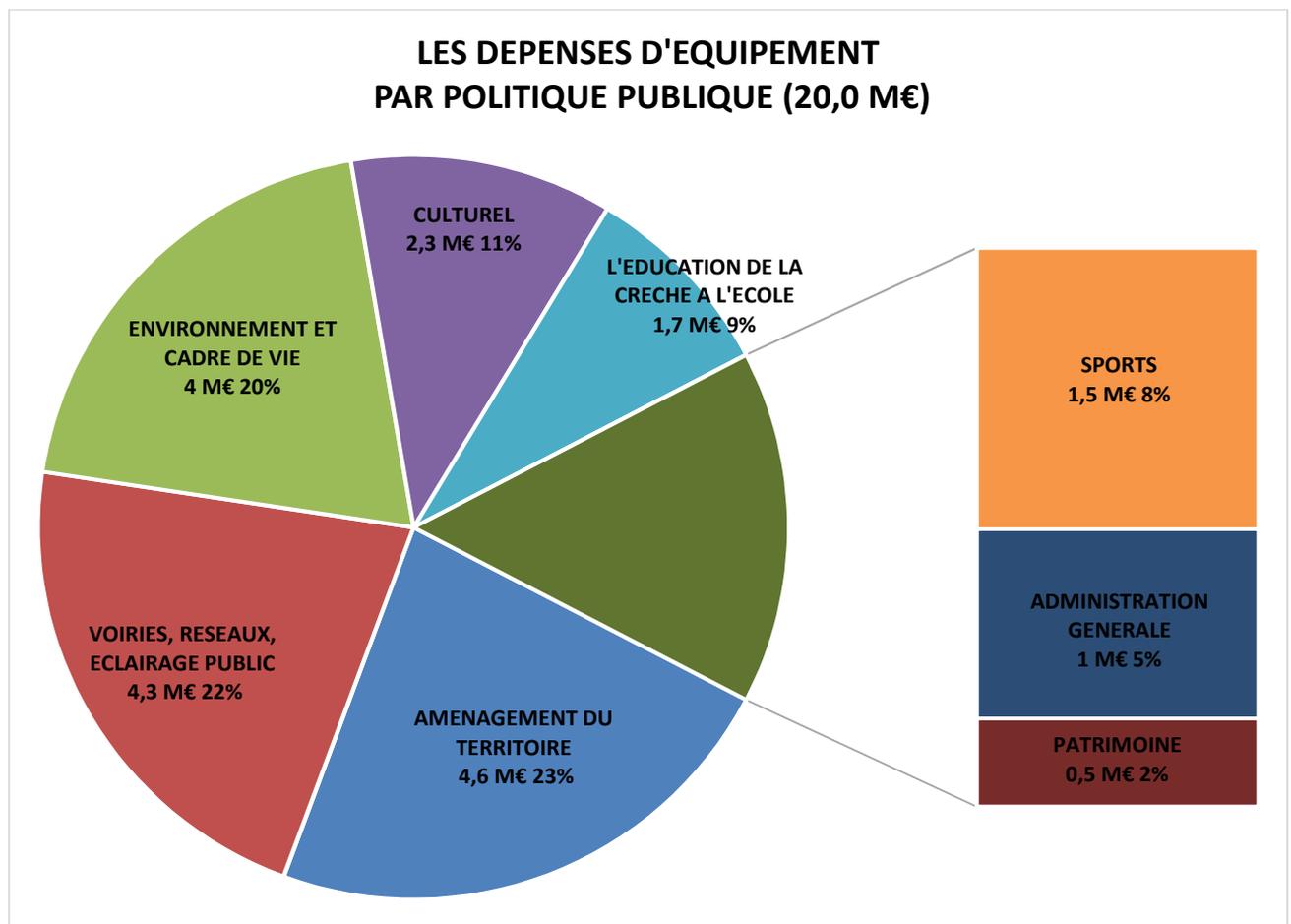
IV - Présentation et évolution des principaux postes de dépenses en investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 25,5 M€. Elles se décomposent comme suit :

Chapitre	2020	2021	Evolution	
			en €	en %
Dépenses d'équipement (chapitres 20 / 204 / 21 / 23)	14 075 962,13	19 973 197,19	5 897 235,06	41,9%
Autres immobilisations Financières (chapitre 27)	-	2 088 841,00	2 088 841,00	-
Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)	920 274,34	27 008,68	- 893 265,66	- 97,1%
Subventions d'investissement (chapitre 13)	4 050,00	38 236,88	34 186,88	844,1%
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	3 597 528,93	3 350 142,84	- 247 386,09	- 6,9%
Total Dépenses réelles d'investissement	18 597 815,40	25 477 426,59	6 879 611,19	37,0%

■ Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21, 23)

Les dépenses d'équipement se chiffrent à 20 M€. Elles progressent de 5,9 M€ entre 2020 et 2021.



Le détail des dépenses d'équipement par opération est présenté en annexe 5, avec les financements, le cas échéant.

■ Les opérations en AP / CP

Concernant les opérations en AP / CP (Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements), les réalisations 2021 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Opération	Montant de l'AP	Réalisation 2021	Réalisations cumulées
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000,00	802,88	870 385,00
Programme écoles	12 000 000,00	1 036 146,42	11 172 347,96
Programme ANRU	15 300 000,00	19 718,46	14 057 681,80
PNRU 2 - Phase opérationnelle	30 104 857,00	97 063,98	108 273,65

■ Autres immobilisations Financières (chapitre 27)

Les 2,1 M€ correspondent à la cession à paiement échelonné sur l'opération « SEDRE ZAC TRIANGLE OASIS », qui se traduit comptablement par la constatation de la créance en dépense au chapitre 27 pour la partie du prix de la cession restant à régler (2,1 M€). Ainsi, seul le premier versement encaissé cette année est pris en compte dans le résultat de la section d'investissement pour 2021 (464 k€).

■ Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

Les 27 k€ correspondent à la restitution d'un trop perçu concernant la taxe d'aménagement

■ Subventions d'investissement (chapitre 13)

Les 38 k€ correspondent au remboursement d'un trop perçu de l'ANRU.

■ Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Chapitre	2020	2021	Evolution en €	Evolution en %
Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	3 597 528,93	3 350 142,84	- 247 386,09	- 6,9%

La poursuite de la politique de désendettement de la Ville se traduit par la diminution du remboursement en capital de la dette entre 2020 et 2021

**V – PRESENTATION ET EVOLUTION DES
PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES EN
INVESTISSEMENT**

V - Présentation et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **8,5 M€**. Elles se décomposent comme suit :

Chapitre	CA 2020	CA 2021	Evolution	
			(en €)	(en %)
10 – Dotations, fonds divers et réserves	14 339 663,88	1 898 694,98	- 12 440 968,90	- 86,8%
13 – Subventions d'investissement	2 511 612,97	6 634 224,64	4 122 611,67	164,1%
16 – Emprunts	-	-	-	-
23 – Immobilisations en cours	-	4 571,83	4 571,83	-
Recettes réelles d'investissement	16 851 276,85	8 537 491,45	- 8 313 785,40	- 49,3%

■ Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

Chap. / Article	Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution (en %)	Evolution (en €)
10	Dotations diverses, dont :	14 339 663,88	1 898 694,98	- 12 440 968,90	- 86,8%
10222	FCTVA	1 483 220,52	1 291 530,87	- 191 689,65	-12,9%
10226	Taxe d'aménagement	296 779,78	268 493,11	- 28 286,67	-9,5%
10228	Autres fonds globalisés	465 711,39	0,00	- 465 711,39	-100,0%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	12 093 952,19	338 671,00	- 11 755 281,19	-97,2%

Concernant le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), la restitution par l'Etat intervient un an après la réalisation des travaux ou des acquisitions.

La taxe d'aménagement est une recette de plein droit pour les communes de plus de 10 000 habitants. Elle est assise sur la valeur des constructions, reconstructions et agrandissements des bâtiments de toute nature.

Les autres fonds globalisés correspondent au FRDE (Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi) reçu au titre de l'octroi de mer.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) représente la part des excédents de la section de fonctionnement, affectée au financement de la section d'investissement, lors du compte administratif n-1.

■ Subventions d'investissement (chapitre 13)

Les subventions d'investissement par financeur se décomposent de la manière suivante :

Chap.	Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution (en €)
13	Subventions, dont :	2 511 612,97	6 634 224,64	4 122 611,67
1311/1321	Etat	852 104,56	3 296 203,19	2 444 098,63
1312/ 1322	Région	135 200,00	881 630,31	746 430,31
1323	Département	316 538,40	-	- 316 538,40
13251	TCO	626 731,18	1 373 827,57	747 096,39
1327 / 1328	Autres (Europe, ANRU, CAF, ADEME, etc.)	446 126,83	987 373,57	541 246,74
1342	Amendes de police	134 912,00	95 190,00	- 39 722,00

Le détail par politique publique et par principales opérations est fourni en annexe 5.

■ Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

La Ville n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour financer ses dépenses d'équipement en 2020 et 2021.

■ Immobilisations en cours (chapitre 23)

Les 4,6 k€ correspondent au remboursement d'un trop perçu sur un appel de fonds sur l'opération « SDIS »

VI – ECRITURES D'ORDRE

■ En dépenses de fonctionnement au chapitre 042 et en recettes d'investissement au chapitre 040, sont imputés :

- 2,4 M€ relatifs aux amortissements ;
- 9,4 M€ liés aux écritures concernant les cessions ;
- 0,2 M€ liés aux charges à répartir sur la sécurisation du prêt structuré à risque de 2016 ;
- 0,1 M€ liées à l'étalement des charges liées à la crise Covid19 (DCM n°2020-155).

■ Au chapitre 040 en dépenses d'investissement et au chapitre 042 en recettes de fonctionnement, sont imputées :

- les quotes-parts de subventions d'investissement transférées en fonctionnement : lorsque les équipements subventionnés sont amortissables, ces écritures viennent minorer les dotations d'amortissements qui sont calculées sur le montant brut des équipements ;
- les écritures comptable de transfert des produits de cessions en investissement.

■ Au chapitre 041, les opérations patrimoniales s'élèvent à 17,8 M€. Il s'agit d'écritures visant à transférer les frais d'insertion et d'études vers les comptes de travaux en cours (chapitre 23). Dans le cadre du travail de mise à jour de l'actif, ces écritures constituent le préalable, avant le transfert des opérations achevées, au niveau des imputations définitives (chapitre 21).

Le transfert dans les imputations définitives est effectué par le Comptable, sur production d'un certificat de l'Ordonnateur. Il s'agit d'Opérations d'Ordre Non Budgétaires (OONB), ce qui signifie qu'elles ne font pas l'objet de prévisions budgétaires, s'agissant de simples opérations de transfert. Ces mouvements sont retracés au niveau du compte de gestion du Comptable public.

VII – PRESENTATION FONCTIONNELLE

☒ En dépenses réelles (hors restes à réaliser en investissement) :

Domaines d'intervention	Investissement	Fonctionnement	Total	%
0 - Services Généraux - Administration publique locale	4 740 338,10	32 266 680,43	37 007 018,53	41,6%
1 - Sécurité et salubrité publique	1 375,78	2 161 293,72	2 162 669,50	2,4%
2 - Enseignement - Formation	2 460 222,76	9 724 169,20	12 184 391,96	13,7%
3 – Culture	2 108 815,32	1 908 145,48	4 016 960,80	4,5%
4 - Sports et Jeunesse	1 689 835,80	3 379 628,30	5 069 464,10	5,7%
5 - Interventions sociales et santé	-	5 382 920,57	5 382 920,57	6,1%
6 – Famille	18 046,29	792 128,31	810 174,60	0,9%
7 - Logement	318 707,32	3 659,50	322 366,82	0,4%
8 - Aménagement et services urbains, environnement	14 034 465,22	7 845 651,58	1 880 116,80	24,6%
9 - Action économique	105 620,00	2 133,66	107 753,66	0,1%
Dépenses réelles	25 477 426,59	63 466 410,75	88 943 837,34	100,0%

☒ En recettes réelles (hors restes à réaliser en investissement):

Domaines d'intervention	Investissement	Fonctionnement	Total	%
0 - Services Généraux – Administration publique locale	2 166 673,81	69 151 791,89	71 318 465,70	83,6%
2 - Enseignement - Formation	838 153,74	2 274 392,99	3 112 546,73	3,6%
3 – Culture	580 553,44	89 000,00	669 553,44	0,8%
4 - Sports et Jeunesse	1 576 246,69	493 228,53	2 069 475,22	2,4%
5 - Intervention sociales et santé	-	77 656,26	77 656,26	0,1%
6 – Famille	-	60 744,00	60 744,00	0,1%
7 – Logement	-	456 745,06	456 745,06	0,5%
8 - Aménagement et service urbain, environnement	3 375 863,77	4 199 147,23	7 575 011,00	8,9%
Recettes réelles	8 537 491,45	76 802 705,96	85 340 197,41	100,0%

VIII – LES RESULTATS DE GESTION

■ En section d'investissement.

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 5,9 M€.

Après prise en compte du résultat antérieur reporté (4,4 M€), et des restes à réaliser en dépenses (11,4 M€) et recettes (8,1 M€), le besoin de financement s'élève à 4,8 M€.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE
44 380 549,53	38 483 389,82	- 5 897 159,71
0,00	4 431 642,58	4 431 642,58
44 380 549,53	42 915 032,40	- 1 465 517,13
11 433 737,58	8 129 332,45	- 3 304 405,13
55 814 287,11	51 044 364,85	- 4 769 922,26

Résultat de l'exercice
Reprise du résultat reporté
Résultat intermédiaire
Restes à réaliser
Résultat définitif : besoin de financement

■ En section de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 2,3 M€.

Après prise en compte des excédents antérieurs reportés (19,6 M€), le résultat de clôture présente un excédent de 21,9 M€.

DEPENSES	RECETTES	SOLDE
75 563 151,16	77 856 670,94	2 293 519,78
	19 575 643,84	19 575 643,84
75 563 151,16	97 432 314,78	21 869 163,62

Résultat de l'exercice
Reprise du résultat reporté
Résultat de clôture

Il est à noter que sur le montant de 19,6 M€ d'excédent de fonctionnement reporté, 15 M€ sont issus des budgets annexes transférés au TCO.

IX – L’AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé d’affecter l’excédent de fonctionnement selon le besoin de financement dégagé par la section d’investissement :

FONCTIONNEMENT	Montant
Fonctionnement - Résultat de clôture	21 869 163,62
Investissement <i>Besoin de financement (-) / Excédent (+)</i>	- 4 769 922,26
Affectation – Couverture du besoin de financement (1)	4 769 922,26
Résultat après affectation (2)	17 099 241,36

Le montant affecté à la section d’investissement se chiffre ainsi à 4,8 M€.

- (1) : le montant affecté sera repris en investissement au budget supplémentaire 2022, au compte 1068 « Résultat de fonctionnement capitalisé ».
- (2) : le résultat de fonctionnement après affectation sera repris en fonctionnement au budget supplémentaire 2022, au compte de recettes « 002 - Résultat de fonctionnement reporté ».

X – BALANCE CONSOLIDEE DES BUDGETS

BUDGET	FONCTIONNEMENT		
	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Résultat de clôture
PRINCIPAL	2 293 519,78	19 575 643,84	21 869 163,62
VETSSE		10 240,00	10 240,00
FOSSOYAGE	7 198,15	149 908,46	157 106,61
TOTAL	2 300 717,93	19 725 552,30	22 026 270,23

VETSSE : Service public de Valorisation des Eaux en Sortie de la Station d'Épuration

BUDGET	INVESTISSEMENT				
	Résultat de l'exercice	Résultat intermédiaire de clôture	Restes à réaliser en dépenses	Restes à réaliser en recettes	Résultat définitif de clôture
PRINCIPAL	- 5 897 159,71	- 1 465 517,13	11 433 737,58	8 129 332,45	- 4 769 922,26
VETSSE	-	71 343,03	323 399,99	329 850,00	77 793,04
FOSSOYAGE	-	-	-	-	-
TOTAL	- 5 897 159,71	- 1 394 174,10	11 757 137,57	8 459 182,45	- 4 692 129,22

XI - SITUATION GENERALE

■ Les ratios

Les dispositions législatives et réglementaires prévoient l'annexion au compte administratif, d'une synthèse sur la situation financière de la collectivité. Cette approche s'appuie notamment, sur les ratios obligatoires qui sont au nombre de onze. Ces ratios sont le résultat :

- soit d'un rapport entre deux grandeurs significatives de l'exécution du budget. Il s'agit alors de ratios de structure exprimés en pourcentage (%) ;
- soit d'une grandeur significative de l'exécution du budget rapportée à la population de la commune. Ce sont des ratios de niveau, exprimés en euros par habitant. La population légale est passée de à 34 438 habitants (population légale de 2017, entrée en vigueur le 01 janvier 2020) à 33 795 habitants (population légale de 2018, entrée en vigueur le 01 janvier 2021).

	RATIOS	CA 2020	CA 2021	Evolution en %	Evolution en montant
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population (en € / hab.)	1 738	1 878	8,1%	140
2	Recettes réelles de fonctionnement / Population (en € / hab.)	2 112	2 273	7,6%	161
2bis	Recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels / Population (en € / hab.)	1 830	1 970	7,6%	140
3	Dotation Globale de Fonctionnement / Population (en € / hab.)	164	173	5,5%	9
4	Produits des impôts directs / Population (en € / hab.)	626	517	- 17,4%	- 109
5	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (national)	1,37	1,37	0,0%	0
6	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (départemental)	1,09	1,09	0,0%	0
7	Taux d'endettement = Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	42%	35%	- 17,9%	-
8	Taux d'endettement = Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (hors produits exceptionnels)	48%	40%	- 17,3%	-
9	Encours de la dette / Population (en € / hab.)	877	794	- 9,4%	- 83
10	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	61%	59%	- 2,7%	-
11	Dépenses Equipement Brut / Population (en € / hab.)	409	591	44,5%	182
12	Marge d'autofinancement courant : (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement	87%	87%	0,0%	-
12 bis	Marge d'autofinancement courant hors recettes exceptionnelles	101%	100%	-1%	-
13	Taux d'équipement : Dépenses Equipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	19%	26%	36,9%	-
13 bis	Taux d'équipement hors recettes exceptionnelles	22 %	30 %	36,4%	-

■ Situation générale

☒ **Au niveau du fonctionnement,**

S'agissant des recettes :

- Le produit des impôts directs passe de 626 € à 517 € / habitant (ratio 4). Il faut y voir l'impact de la réforme de la fiscalité marquée par la mesure de suppression de la taxe d'habitation (chapitre 73). Il est rappelé que celle-ci est compensée par une dotation, enregistrée au chapitre 74. Le niveau d'imposition reste dans la moyenne des taux départementaux (ratio 6).
- Après quatre années consécutives de diminution, au titre de la participation des collectivités à la réduction des déficits publics, la DGF se stabilise depuis 4 ans (ratio 3 : + 9 € / habitants).

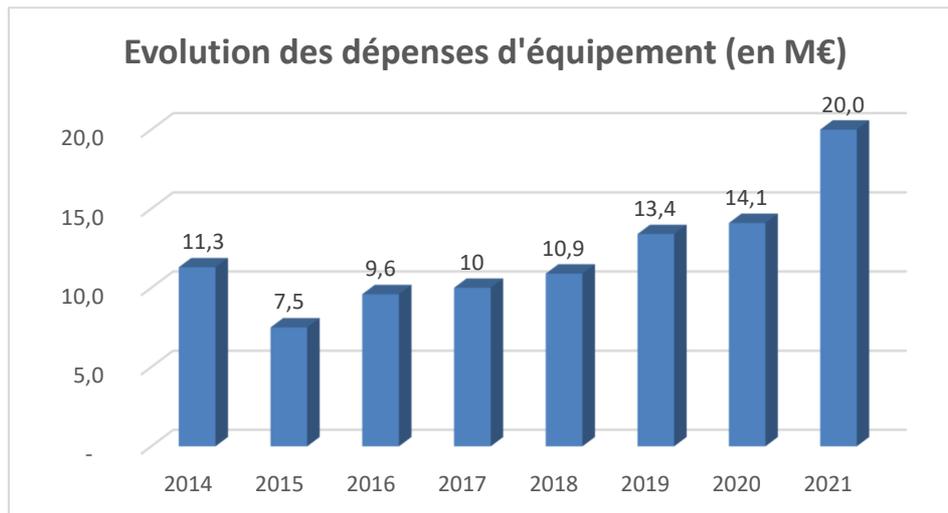
S'agissant des dépenses, les évolutions sont contenues.

- Les charges de personnel représentent un montant de 37,7 M€. La part des charges de personnel est stabilisée autour de 60 % des dépenses réelles de fonctionnement (ratio 10).
- Le niveau réel des charges à caractère général 2021 est de 9,0 M€ puisque sur les 10,2 M€ de dépenses totales, 1,2 M€ (nature 605) correspondent à des dépenses engagées pour le compte du TCO, qui rembourse les montants à la collectivité, dans le cadre d'une convention de co-maitrise d'ouvrage Ville.

Abstraction faite de ces éléments, le montant de 9,0 M€ restent dans moyenne de la période 2014-2021 (9,1 M€).

- Enfin, il convient de noter que les subventions aux associations et aux établissements publics d'enseignement (collèges, lycées, écoles d'art) sont stabilisées autour de 5 M€ depuis la mandature précédente.

☒ **Au niveau de l'investissement,** le niveau des réalisations est en progression avec des dépenses d'équipement qui passent de 14,1 M€ à 20,0 M€ entre 2020 et 2021. Ces dépenses évoluent ainsi de 409 € à 591 € par habitant (ratio 11).



- Cette évolution intervient dans un contexte de stabilisation du *coefficient d'autofinancement courant* (ratio 12 et 12 bis), qui se maintient autour de 100 %, hors recettes exceptionnelles. Cette évolution s'appuie sur la politique de désendettement, la maîtrise des dépenses de personnel et sur la dynamique d'évolution du produit fiscal. Cette dernière dépend uniquement de « l'effet base », c'est-à-dire des constructions nouvelles, des démolitions et des ajustements d'imposition, puisque les taux n'ont pas évolué en 2021.
- Le *taux d'équipement* désigne l'effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. Il est en hausse entre 2020 et 2021 (ratio 13 et 13 bis).
- Parallèlement, à la faveur d'opérations de cessions foncières et des excédents antérieurs reportés, la maîtrise de l'endettement se poursuit. La collectivité n'a pas eu à recourir à l'emprunt depuis 4 ans. Cet effort de désendettement s'illustre au travers :
 - d'un encours de dette qui diminue de 83 € / habitant (ratio 9), passant de 877 € à 794 € / habitant ;
 - d'un taux d'endettement (hors produits exceptionnels) qui diminue de 48 % à 40 % (ratio 8) ;
 - d'une capacité de désendettement hors résultat exceptionnel⁷ qui passe de 7,2 ans à 8,4 ans entre 2020 et 2021. Cela s'explique par un resserrement de l'épargne brute, en raison de recettes qui restent relativement peu dynamiques.

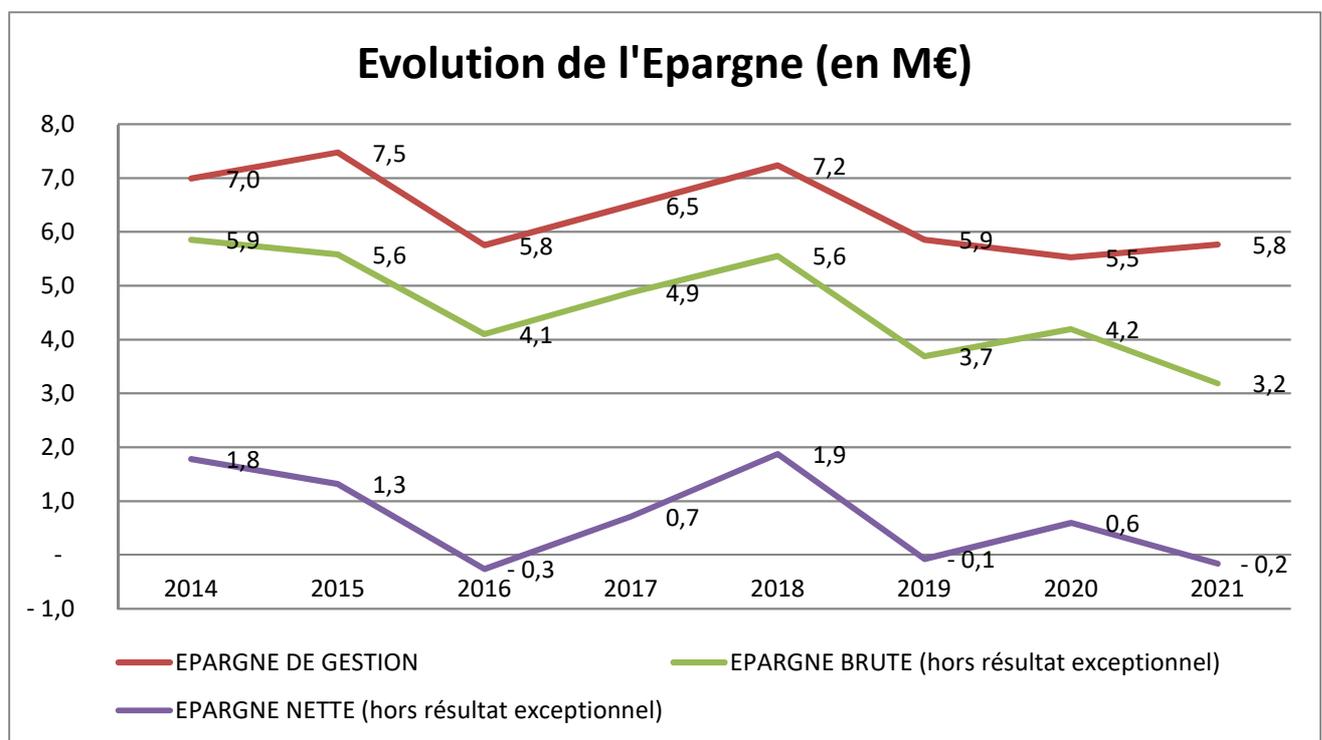
Dans ce contexte, la diminution de l'encours, induite par la démarche de désendettement, contribue à freiner l'augmentation du ratio.

⁷ (Dette / Epargne brute hors résultat exceptionnel)

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Encours de dette*	48,31	46,45	42,08	41,23	37,56	33,79	30,19	26,84
Épargne brute hors*	5,85	5,58	4,10	4,87	4,77	3,69	4,19	3,19
Résultat exceptionnel*								
Capacité de désendettement**	8,3	8,3	10,3	8,5	7,9	9,2	7,2	8,4

* en M€ ** en années

☒ Au niveau de l'épargne, son évolution depuis 2014 est illustrée ci-après :



■ Conclusion

Sur la période 2014-2021, la trajectoire financière de la Collectivité est marquée par une gestion maîtrisée des dépenses et par un désendettement conséquent.

Induite par le désengagement de l'Etat et de l'Intercommunalité, cette trajectoire nouvelle a reposé entre 2014 et 2018 sur des dépenses de fonctionnement contenues et sur la génération de recettes exceptionnelles, qui ont permis d'éviter le recours à l'augmentation des taux sur la période. En 2018, le recours au levier fiscal a permis de conforter le niveau des recettes structurelles, ce qui a renforcé l'épargne brute et a contribué à améliorer la capacité de désendettement.

Cette dernière s'améliore également sous l'effet du désendettement qui a permis de diminuer la dette de 21,5 M€ entre 2014 et 2021.

Malgré tout, la Collectivité a réussi le défi de maintenir une politique ambitieuse en matière d'investissement. Ce soutien à l'investissement public a notamment été rendu possible grâce aux excédents antérieurs cumulés et aux cessions immobilières qui assurent un niveau d'épargne satisfaisant.

Pour autant, l'évolution de l'épargne nette, abstraction faite de ces éléments exceptionnels, indique que les marges de manœuvre restent étroites en section de fonctionnement et dépendent en grande partie de l'évolution des bases fiscales, de l'octroi de mer et des dotations. La maîtrise et l'optimisation des dépenses constituent donc toujours particulièrement un enjeu pour la maîtrise des équilibres.

Envoyé en préfecture le 17/06/2022

Reçu en préfecture le 17/06/2022

Affiché le 17/06/2022



ID : 974-219740073-20220607-DL_2022_076A-DE

ANNEXES

ANNEXE 1 - Etat des effectifs au 31 décembre 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		6	0	6	4	1	5
Directeur Général des Services	A	1	0	1	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	4	0	4	3	1	4
Directeur Général des Services Techniques	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		332	0	332	76,86	139,44	216,3
Administrateur	A	0	0	0	0	0	0
Directeur Territorial	A	2	0	2	2	0	2
Attaché Principal	A	16	0	16	9	1	10
Attaché	A	61	0	61	4	18	22
Rédacteur Principal 1ère Classe	B	8	0	8	5	3	8
Rédacteur Principal 2ème Classe	B	20	0	20	13,86	3	16,86
Rédacteur	B	45	0	45	5	22	27
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	15	0	15	5	10	15
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	44	0	44	4	37,58	41,58
Adjoint Administratif	C	121	0	121	29	44,86	73,86
FILIERE TECHNIQUE (c)		631	82	713	90,9	425,17	516,07
Ingénieur général	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur en chef hors classe	A	2	0	2	0	0	0
Ingénieur en chef	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur hors classe	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	7	0	7	6	0	6
Ingénieur	A	16	0	16	3	1	4
Technicien Principal 1ère Classe	B	7	0	7	5	2	7
Technicien Principal 2ème Classe	B	14	0	14	2	3	5
Technicien	B	37	0	37	2	22	24
Agent de Maîtrise Principal	C	10	0	10	8	2	10
Agent de Maîtrise	C	64	10	74	13	56,74	69,74
Adjoint Technique Territorial Principal 1ère Classe	C	10	0	10	4	6	10
Adjoint Technique Territorial Principal 2ème Classe	C	120	14	134	3	125,43	128,43
Adjoint Technique Territorial	C	343	58	401	43,9	207	250,9
FILIERE SOCIALE (d)		8	20	28	4,58	16,76	21,34
Assistant Socio-Educatif de classe exceptionnelle	A	2	0	2	2	0	2
Assistant Socio-Educatif	A	0	0	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants 2e classe	A	3	0	3	0	0	3
Educateur de jeunes enfants	A	3	0	3	0	3	3
Agent spécialisé Principal 1ère Classe des écoles maternelles	C	0	7	7	1,72	4,3	6,02
Agent spécialisé Principal 2ème Classe des écoles maternelles	C	0	13	13	0,86	9,46	10,32
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5	0	5	3	2	5
Auxiliaire de puériculture Principal 1ère Classe	C	4	0	4	3	1	4
Auxiliaire de puériculture Principal 2ème Classe	C	1	0	1	0	1	1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)		15	0	15	4	5	9
Educateur APS Principal 1ère Classe	B	2	0	2	2	0	2
Educateur APS Principal 2ème Classe	B	0	0	0	0	0	0
Educateur APS	B	12	0	12	1	5	6
Opérateur APS Principal	C	1	0	1	1	0	1
Opérateur APS	C	0	0	0	0	0	0

FILIERE CULTURELLE (h)		44	0	44	4,86	22	26,86
Conservateur	A	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaire Principal	A	1	0	1	1	0	1
Bibliothécaire	A	3	0	3	1,86	0	1,86
Assistant de Conservation Principal 1ère Classe	B	1	0	1	0	1	1
Assistant de Conservation Principal 2ème Classe	B	0	0	0	0	0	0
Assistant de Conservation	B	8	0	8	0	3	3
Adjoint du Patrimoine principal 2ème Classe	C	13	0	13	2	10	12
Adjoint du Patrimoine 2ème Classe	C					0	
Adjoint du Patrimoine	C	18	0	18	0	8	8
FILIERE ANIMATION (i)		43	0	43	6	26,86	32,86
Animateur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 2ème classe	B	2	0	2	0	2	2
Animateur	B	2	0	2	0	0	0
Adjoint d'Animation principal 1ère Classe	C	4	0	4	2	1,86	3,86
Adjoint d'Animation principal 2ème Classe	C	7	0	7	3	4	7
Adjoint d'Animation	C	27	0	27	0	19	19
FILIERE POLICE (j)		4	0	4	4	0	4
Chef de service de Police Municipale	B	1	0	1	1	0	1
Brigadier-chef principal	C	2	0	2	2	0	2
Gardien brigadier	C	1	0	1	1	0	1
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0	0	0	0	0	0
[...]				0			
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1088	102	1190	198,2	638,23	836,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 % présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (652)						
D.G.A.S communes de 40 à 150 000 habitants (1)	A	CAB				
Attaché Principal (1)	A	ADM				
Attaché(18)	A	ADM				
Rédacteur Principal 1 ^{ère} Classe (3)	B	ADM				
Rédacteur Principal 2 ^{ème} Classe (3)	B	ADM				
Rédacteur (22)	B	ADM				
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe (10)	C	ADM				
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe (38)	C	ADM				
Adjoint Administratif (45)	C	ADM				
Ingénieur (1)	A	TECH				
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe (2)	B	TECH				
Technicien Principal 2 ^{ème} Classe (3)	B	TECH				
Technicien (22)	B	TECH				
Agent de Maîtrise Principal (2)	C	TECH				
Agent de Maîtrise (58)	C	TECH				
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe (6)	C	TECH				

Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe (128)	C	TECH				
Adjoint Technique (214)	C	TECH				
Educateur de Jeunes enfants (3)	A	S				
Agent spécialisé principal 1 ^{ère} classe des écoles maternelles (5)	C	S				
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles maternelles (11)	C	S				
Auxiliaire de puériculture Principal 1 ^{ère} Classe (1)	C	MS				
Auxiliaire de puériculture Principal 2 ^{ème} Classe (1)	C	MS				
Educateur APS (5)	B	SP				
Opérateur APS Qualifié (0)	C	SP				
Animateur principal de 2 ^{ème} classe (2)	B	ANIM				
Animateur (0)	B	ANIM				
Adjoint d'Animation 1 ^{ère} classe (2)	C	ANIM				
Adjoint d'Animation 2 ^{ème} Classe (4)	C	ANIM				
Adjoint d'Animation (19)	C	ANIM				
Bibliothécaire (0)	A	CULT				
Assistant de Conservation Principal 1 ^{ère} classe (1)	B	CULT				
Assistant de Conservation (3)	B	CULT				
Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} Classe (10)	C	CULT				
Adjoint du Patrimoine (8)	C	CULT				
Agents occupant un emploi non permanent (115)						
Apprenti 13						
Accroissement temporaire d'activité 52						
Collaborateur de cabinet 2						
Service engagement civique 10						
Allocation chômage 38						
TOTAL GENERAL 767						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEURS :

ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

ANNEXE 2 - Etat des subventions de fonctionnement aux associations et aux établissements publics

☒ Associations :

Bénéficiaires	Montant
SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL DU SPORT	870 000,00
SUBVENTION AGEMA	640 000,00
SUBVENTION VILLAGE TITAN - CENTRE CULTUREL	590 000,00
SUBVENTION AGIDESU	460 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION FARFAR	423 000,00
SUBVENTION SS JEANNE D'ARC	300 000,00
SUBVENTION BASE NAUTIQUE DES MASCAREIGNES	270 000,00
SUBVENTION KONPANI IBAO	115 000,00
SUBVENTION PORTOISE ENFANCE ET FAMILLE - APEF	98 000,00
SUBVENTION COMITE DES OEUVRES SOCIALES	90 000,00
SUBVENTION APJPA	90 000,00
SUBVENTION MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST	83 793,00
SUBVENTION ASSOCIATION COCCINELLES	76 000,00
SUBVENTION ILOI	71 900,00
SUBVENTION USPG SPORTS ACROBATIQUES	50 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION LE PORT HANDBALL	42 800,00
SUBVENTION ACADEMIE POUR EGALITE DES CHANCES - AEC	30 000,00
SUBVENTION AGAME INSERTION PAR L'INFORMATIQUE	30 000,00
SUBVENTION COMITE DES CHOMEURS ET DES MAL LOGES DU PORT	30 000,00
SUBVENTION FOOTBALL CLUB RIVIERE DES GALETS	30 000,00
SUBVENTION SECAM PRODUCTION	28 000,00
SUBVENTION AN GREN KOULER	25 000,00
SUBVENTION OPIAPA	25 000,00
SUBVENTION APPEI	20 000,00
SUBVENTION LES PETITS PANDAS	18 333,00
SUBVENTION ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS RUN	15 000,00
LICENCES SPORTIVES POUR TOUS	14 745,00
SUBVENTION ASSOCIATION RACING CLUB AUSTRAL	14 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION EDUCANOO	12 000,00
SUBVENTION ECOLE DE FOOTBALL DU PORT	10 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN	10 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION LA JEANNE OUEST NATATION	10 000,00
SUBVENTION INITIATIVE REUNION	10 000,00
SUBVENTION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	10 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION REUNIONNAISE RETRAITES	8 000,00
SUBVENTION RUN BBOY CONNEXION	7 245,00
SUBVENTION USEP	7 000,00
SUBVENTION BAMBOU PANDAS	6 944,00
SUBVENTION PANDAS NATURE	6 944,00
SUBVENTION PANDAS ZEN	6 944,00
SUBVENTION AGENCE EDUCATION PAR LE SPORT - APELS	6 023,00
SUBVENTION USPG TENNIS	6 000,00
SUBVENTION JEUNESSE PIEDS POINGS DETERMINER A AVANCER	5 000,00
SUBVENTION JUNIOR BUSINESS	5 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION ADER	5 000,00

Bénéficiaires	Montant
SUBVENTION USPG ATHLETISME	5 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE BOXE ANGLAISE	5 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION LIAISON	5 000,00
SUBVENTION RUGBY CLUB PORTOIS	5 000,00
SUBVENTION CLUB SPORTIF PORTOIS DE BASKETBALL	5 000,00
SUBVENTION USPG HOCKEY	4 100,00
SUBVENTION LE PORT CANNE DE COMBAT	4 000,00
SUBVENTION BOULES PORTOISES COMMUNALES	4 000,00
SUBVENTION MAM LOGIS DES PAPILLONS	4 000,00
SUBVENTION MAM TI PORTOIS	4 000,00
SUBVENTION AMAFAR – EPE	4 000,00
SUBVENTION VIEN BOUGE	3 500,00
SUBVENTION CERCLE D'ESCRIME DE L'OUEST	3 200,00
SUBVENTION ASSOCIATION DES DECORES DU TRAVAIL	3 000,00
SUBVENTION AMICALE REGIMENTAIRE DE BOURBON DU PORT	3 000,00
SUBVENTION SAT VISUEL	3 000,00
SUBVENTION ARAJUFA	3 000,00
SUBVENTION DOJO PORTOIS	3 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION RANDO RDG	3 000,00
SUBVENTION UNION DES FEMMES DE LA REUNION - UFR	2 000,00
SUBVENTION EN AVANT BOULISTES PORTOIS - EABP	2 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION VAN DICK	2 000,00
SUBVENTION OUEST TRAINING REUNION	2 000,00
SUBVENTION LES AMIS DES MARINS	2 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION PORTOISE QUARTIER LEPERVANCHE	2 000,00
SUBVENTION ASSOCIATION REUNIONNAISE DE PREVENTION DES RISQUES SEXUELS	2 000,00
SUBVENTION PORT PEDALES ASSOCIATION	1 500,00
SUBVENTION ASSOCIATION PORTOISE SOLIDARITE & AMITIE	1 500,00
TOTAL	4 809 471,00

☒ Etablissements publics :

Bénéficiaires	Montant
SUBVENTION ECOLE D'ART DE LA REUNION	120 000,00
SUBVENTION ECOLE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER	70 000,00
PARTICIPATION GIP ECOCITE	34 600,00
SUBVENTION COLLEGE ALBIUS	4 000,00
SUBVENTION COLLEGE JEAN LE TOULLEC	4 000,00
SUBVENTION LYCEE JEAN HINGLO	4 000,00
SUBVENTION LYCEE DE LEPERVANCHE	4 000,00
SUBVENTION COLLEGE OASIS	4 000,00
SUBVENTION COLLEGE TITAN - CLASSE RELAIS	1 500,00
TOTAL	246 100,00

ANNEXE 3 – Synthèse des produits de location immobilière

Objet	Montant
LOCAUX PROFESSIONNELS	735 974,96
LTS	456 745,06
LOCAUX AUX ASSOCIATIONS	124 142,00
LOCAUX D'HABITATION	75 208,19
PARTICIPATION DUE PAR LES CONSTRUCTEURS SUR LA ZAC RDG	47 686,32
LOCAUX AUX INSTITUTIONNELS	19 971,16
LOGEMENTS DE FONCTION - ECOLES	4 703,76
BAUX AGRICOLES	3 666,42
LOCATIONS DE SALLES DE FETES	-
Total	1 468 097,87

ANNEXE 4 – Détails des cessions foncières

Opération	n° parcelle	N° DCM	Montant
CESSIONS ZAC RIVIERE DES GALETS	AY 455 / 550 / 551	2020-104	134 044,00
CESSIONS RHI RDG	Diverses parcelles	2019-154	118 442,42
CESSION NATHALIE FRADELIN	AM1558	2020-108	134 000,00
CESSION LOGSYMAR	AT 47	2021-129	4 691 000,00
CESSION VOLTAIRE IMMOBILIER	AV 226	2019-078	484 000,00
CESSION DANS LE CADRE DE LA CPA - ZAC TRIANGLE DE L'OASIS	BC 342 / 496	2021-025	2 712 511,00
CESSIONS FONCIERES			8 273 997,42

ANNEXE 5 – Détail des opérations d'équipement

Montants arrondis

Opération	Dépenses	Recettes
CPA - ZAC TRIANGLE DE L'OASIS	1 836 994	
ACQUISITION PARCELLE AY 431 ZAC RDG (SEDRE)	1 041 355	
CPA - PRU	521 150	-
HABITAT - TRAVAUX SUR LTS COMMUNAUX	319 170	
RHI - SAY PISCINE	312 605	14 425
APCP PNRU 2 - PHASE OPERATIONNELLE	97 064	1 005 882
RHI KARTIE RIVIERE DES GALETS	82 749	
PNRU 2 - PHASE ETUDES	74 648	423 107
PLAN DE DEPLACEMENT COMMUNAL	73 050	35 413
WIFI PUBLIC	68 862	
RHI KARTIE RDG - REMISE EN ETAT DES TERRAINS	34 308	
ETUDE DIAGNOSTIC OPAH	31 791	
RETROCESSIONS FONCIERES	31 076	
LES PORTES DE L'OCEAN	28 454	
RHI - RIVIERE DES GALETS VILLAGE	24 315	24 900
APCP - ANRU 1	19 718	41 671
SUBVENTION EQUIPEMENT GIP ECOCITE	12 175	
EPFR - LES PORTES DE L'OCEAN	11 898	
INGENIERIE POUR L'INDUSTRIALISATION DU PROCEDE ARCHE	11 280	
DEMONSTRATEUR EXPERIMENTATION AQUACULTURE MULTI TROPIQUE	10 778	
AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS CENTRE VILLE	8 083	
ECHANGE FONCIER PARCELLE AH 267	4 167	
PARCELLES COMMUNALES - REMISE EN ETAT DES TERRAINS	4 069	
ZAC MASCAREIGNES - ACTUALISATION DU PROGRAMME	3 268	
FRAIS LIEES AUX CESSIONS FONCIERES	2 900	
RHI - EPUISEMENT	1 515	
COEUR DE VILLE	-	54 474
ETUDE D'ATTRACTIVITE DU CENTRE VILLE		11 638
AIDE A LA CONSTRUCTION DURABLE DES LOGEMENTS DENSES		130 300
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4 667 442	1 741 810

Opération	Dépenses	Recettes
SÉCURISATION DES ABORDS DU LYCEE LEPERVANCHE	1 124 458	113 224
MODERNISATION DU RÉSEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC	1 077 715	408 760
VOIRIES ET RESEAUX – TRAVAUX DE PROXIMITE	1 033 856	75 431
SÉCURISATION ROUTIERE DES ABORDS DU COLLÈGE TITAN	270 457	38 036
ECLAIRAGE PUBLIC - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	250 729	-
SECURISATION LIEE A LA POLLUTION DES SOLS	163 277	112 982

Opération	Dépenses	Recettes
SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	146 383	55 825
PROGRAMME ROUTIER - ETUDES	69 533	
MISSION ASSISTANCE GESTION / EQUIPEMENT DE LA VOIRIE	46 209	10 000
REQUALIFICATION DE LA RUE GENERAL DE GAULLE	40 788	
REQUALIFICATION RUES JEAN BERTHO ET DE LA POSTE	30 299	
RÉHABILITATION DU QUARTIER SIDR PARTIE BASSE	26 847	
VOIRIES - ETUDES	11 393	
MISE AUX NORMES DU PARC INCENDIE	10 735	
SECURISATION ROUTIERE DES ABORDS COLLEGE OASIS	10 579	
DIAGNOSTIC DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	10 091	
AMENAGEMENTS CYCLABLES ET ABRI VELOS	9 657	
MODERNISATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC	5 664	
RENFORCEMENT RÉSEAU EDF - LOI SRU	3 116	
REQUALIFICATION DE LA PETITE ROCADE	1 474	
ILLUMINATIONS DU CENTRE VILLE	1 183	
TRAVAUX DE SIGNALÉTIQUE	1 051	
DIAGNOSTIC DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELECOM	634	
INVESTIGATION DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES	-	12 000
VOIRIES, RESEAUX, ECLAIRAGE PUBLIC	4 346 126	826 258

Opération	Dépenses	Recettes
PARC BOISE : ETUDES ET TRAVAUX - PHASE1	2 374 902	714 039
AMENAGEMENT DE LA ZUP	461 524	126 000
ESPACES PUBLICS - TRAVAUX DE PROXIMITE	180 096	37 917
OPERATION "UN ARBRE - UN ENFANT"	94 871	
REFECTION DES AIRES DE JEUX ESPACES PUBLICS	76 222	
CHANTIERS D'INSERTION	77 500	
ENVIRONNEMENT - ACQUISITION DE MATERIELS	66 379	
AMÉNAGEMENT ENTRÉES RDG	66 102	40 610
PARC BOISE - ETUDES - PHASE 2	45 578	
AIRE DE JEUX SQUARE QUATREFAGES	43 509	
ESPACE DE PROXIMITE VAN DICK	29 380	112 368
CIMETIERE PAYSAGER - FEUILLES SUPPLEMENTAIRES	13 443	
TOILETTES AUTOMATIQUES SUR LE LITTORAL NORD	1 608	
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	3 531 114	1 030 934

Opération	Dépenses	Recettes
REHABILITATION MEDIATHEQUE BENOITE BOULARD	1 331 108	373 320
AMÉNAGEMENT PARVIS MÉDIATHÈQUE BOULARD	344 358	90 000
PACD - CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE D'ARCHITECTURE	62 095	
FRICHE CULTURELLE ET ECONOMIQUE	64 674	
HALLE DES MANIFESTATIONS	51 993	
REHABILITATION MEDIATHEQUE BOULARD - INFORMATIQUE	44 018	
MATERIELS CULTURE / ANIMATION	38 450	
SUBVENTION EQUIPEMENT KABARDOCK	36 000	
THEATRE SOUS LES ARBRES	32 463	
CENTRE CULTUREL FARFAR	31 668	
SUBVENTION EQUIPEMENT KONPANI IBAO	30 500	
SUBVENTION EQUIPEMENT ECOLE ART REUNION	27 000	
REHABILITATION MEDIATHEQUE B. BOULARD - COLLECTION	24 300	
SUBVENTION EQUIPEMENT FARFAR	22 500	
OEUVRES D'ART	21 388	
CINEMA CASINO - ETUDES	19 772	
SUBVENTION EQUIPEMENT VILLAGE TITAN CENTRE CULTURE	18 000	
RON DE MORING	16 807	
SUBVENTION EQUIPEMENT ENSAM MONTPELLIER	13 500	
SUBVENTION EQUIPEMENT AN GREN KOULER	12 320	
SUBVENTION EQUIPEMENT AGAME	10 800	
SUBVENTION EQUIPEMENT LES PETITS PAS	7 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT DRAGON BOAT	6 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION EDUCANOO	5 000	
CLIMATISATION KABARDOCK	3 544	
CULTUREL	2 275 258	463 320

Opération	Dépenses	Recettes
APCP FACADES ET ETANCHEITE B. HOAREAU	634 820	88 800
ECOLE NUMERIQUE	260 863	83 433
APCP - INTERVENTIONS DE PROXIMITE - ECOLES	233 652	21 002
AMENAGEMENT COUR ECOLE ELEMENTAIRE R. FRUTEAU	176 941	27 227
AMENAGEMENT COUR ECOLE EUGENE DAYOT	163 165	15 010
APCP - PLOMBERIE SUR LES ECOLES	161 882	139 328
MATERIEL DE RESTAURATION SCOLAIRE	144 995	
AMENAGEMENT COUR ECOLE GERVAIS BARRET	109 477	15 212
REFECTION CUISINE CENTRALE	99 590	48 600
MOBILIERS DES RESTAURANTS SCOLAIRES	86 163	
CITE EDUCATIVE - ACQUISITION DE TABLETTES	52 766	60 000
PROJET PEDAGOGIQUE POUR UN NOUVEL ENSEMBLE SCOLAIRE	27 418	
MOBILIERS POUR LES ECOLES	24 022	
PERISCOLAIRE - PETITS EQUIPEMENTS	3 516	
APCP FACADES ET ETANCHEITE ECOLE VENDOMELE	3 028	62 182

Opération	Dépenses	Recettes
APCP REFECTION DES SANITAIRES DES ECOLES	2 765	45 394
APCP OFFICE ET RESTAURANT ECOLE Y. BIGOT		44 181
APCP ECOLE DAYOT - INSTALLATIONS ELECTRIQUES		119 455
APCP ECOLES - INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOLTO		61 503
APCP ECOLE R. MONDON A - ETANCHEITE TOITURE		64 277
L'EDUCATION DE LA CRECHE A L'ECOLE	2 185 063	895 604

Opération	Dépenses	Recettes
REHABILITATION DE LA PISCINE J. L. JAVOY	433 810	1 359 848
OASIS - CLOTURE / PISTE ATHLETISME	284 036	19 198
SPORTS - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	170 723	
MANES - REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF	134 073	
TRAVAUX DE GRILLAGES ET PARE BALLONS	121 055	
CSM - REFECTION TOITURE	97 366	197 200
MATERIELS SPORTIFS	79 785	4 865
MATERIEL D'ENTRETIEN DES SITES SPORTIFS	46 562	
REFECTION PLATEAU NOIR EVARISTE DE PARNY	40 837	
REFECTION PLATEAU NOIR ARY PAYET	31 630	
TERRAINS ENGAZONNES SPORTIFS	24 087	
SUBVENTION EQUIPEMENT FOOTBALL CLUB RDG	10 000	
COMPLEXE SPORTIF MANDELA - ALGECO	9 832	
REFECTION PLATEAU NOIR RN4	8 170	
SUBVENTION EQUIPEMENT OFFICE MUNICIPAL DU PORT	7 540	
SUBVENTION EQUIPEMENT CERCLE ESCRIME OUEST	7 500	
MANES - REFECTION VESTIAIRES / SANITAIRES	7 124	
SUBVENTION EQUIPEMENT USPG SPORTS ACROBATIQUES	5 000	
CSM - REFECTION VESTIAIRES / SANITAIRES	3 597	
SUBVENTION EQUIPEMENT CSP BASKET BALL	3 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT RACING CLUB AUSTRAL	3 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT OUEST TRAINING REUNION	3 000	
SPORTS - MOBILIER	2 831	
SUBVENTION EQUIPEMENT LE PORT CANNE DE COMBAT	2 000	
SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE LA RIVIERE DES GALETS	1 500	
REFECTION DES VESTIAIRES ET DES SANITAIRES SUR LES COMPLEXES SPORTIFS OASIS ET MANDELA	1 269	
SUBVENTION EQUIPEMENT ASSOCIATION PORTOISE DU SPORT ADAPTE (APSA)	1 000	
STADE LAMBRAKIS - PADEL TENNIS	979	
SPORTS	1 541 308	1 581 112

Opération	Dépenses	Recettes
ACQUISITION DE LOGICIELS	287 842	
ACQUISITION DE VEHICULES	226 858	
ACQUISITIONS INFORMATIQUES	209 554	
SECURITE ET INCENDIE ERP	59 866	
ACQUISITION DE MATERIEL - MAGASIN	59 977	
TELEPHONIE	53 218	
ACQUISITION DE MOBILIERES	29 034	
REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE	28 300	
MATERIEL POUR LES ELECTIONS	13 586	
MATERIEL DE TELECOMMUNICATION	1 269	
AMENDES DE POLICE		95 190
ADMINISTRATION GENERALE	969 504	95 190

Opération	Dépenses	Recettes
PATRIMOINE BATI - INTERVENTIONS DE PROXIMITE	231 706	
INTERVENTIONS TRAVAUX DE PROXIMITE - REGIE	66 007	
INSTALLATION CLIMATISEURS BATIMENTS	42 166	
MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	33 128	
VIDEOSURVEILLANCE ET ALARMES ANTI INTRUSION	30 304	
ACQUISITION DE MATERIELS - REGIES DE PROXIMITE	22 314	
RÉHABILITATION DU SERVICE HABITAT ET CADRE DE VIE	21 574	
REHABILITATION DE LA MAISON TEMOIN DU PNRU	7 453	
AMENAGEMENT LOCAUX MAIRIE CENTRALE	1 926	
APCP - REFECTION EGLISE JEANNE D'ARC	803	
PATRIMOINE	457 381	

TOTAL	19 973 197	6 634 225
--------------	-------------------	------------------